
MONOPARENTALITÉS EN BELGIQUE

Présentation pour la CIM

Par Martin Wagener – Prof en sociologie

PLAN

1. Une contextualisation Chiffrée - L'évolution des ménages en Belgique
2. La protection Sociale
3. Trajectoires monoparentales à Bruxelles
4. Penser la protection sociale à l'heure de la modernité avancée
5. Une proposition articulée

CRÉATION D'UNE CATÉGORIE

- Historiquement plutôt stigmatisé
 - Maternité au-delà du mariage ?
 - Problème familial (familles à risque)
 - Familles à risque ("structures pathogènes de reproduction sociale")
 - Les mères adolescentes ("fille mère") - Les "enfants illégitimes".
 - Pas adapté ?
 - Une exception : (guerre) veuve
- ⇒ Nadine Lefaucheur (France) (basé sur le travail anglo-saxon) => familles monoparentales
- ⇒ Travail statistique et sociologique => mise en avant des vulnérabilités (inégalités)
- ⇒ LeGall & Martin (1987) => situations et représentations diverses

LA MONOPARENTALITÉ

- Débat entre différentes approches scientifiques – stigmatisation, reconnaissance des différentes formes familiales – et sur le degré d'acceptation de la monoparentalité reste d'actualité (David, Eydoux, Sechet, Martin & Millar, 2004),
- nécessité d'une approche séquentielle pour rendre compte de l'évolution des situations de monoparentalité (Le Gall & Martin, 1987 ; Bawin-Legros, 1995 ; Beck & Beck-Gernsheim, 1990):
 - comment s'est passé la séparation
 - comment sont mis en place des systèmes de garde partagée (Neyrand G., Rossi P., 2007),
 - comment se vit le rapport au travail
 - quelle place prend le logement, ainsi que les espaces résidentiels de vie (Authier & Bidou, 2005 :9)
 - Quels sont les supports qui permettent de faire face aux épreuves de la monoparentalité (Martuccelli, Castel)

LES MÉTHODES

1. approche quantitative descriptive et longitudinale
2. approche biographique et « extrospective »
 - **3 vagues d'entretiens qualitatifs approfondis:** trajectoires familiales, professionnelles, résidentielles, et par rapport aux supports, soutiens, amitiés, et réseaux de sociabilité et les épreuves (Mills, Martuccelli)
 - 114 entretiens avec 56 personnes (50 femmes)
3. approche interventionniste
 - **8 espaces de débat public** autour des enjeux collectifs qui qualifient des politiques publiques ; méthode de l'intervention sociologique allégée

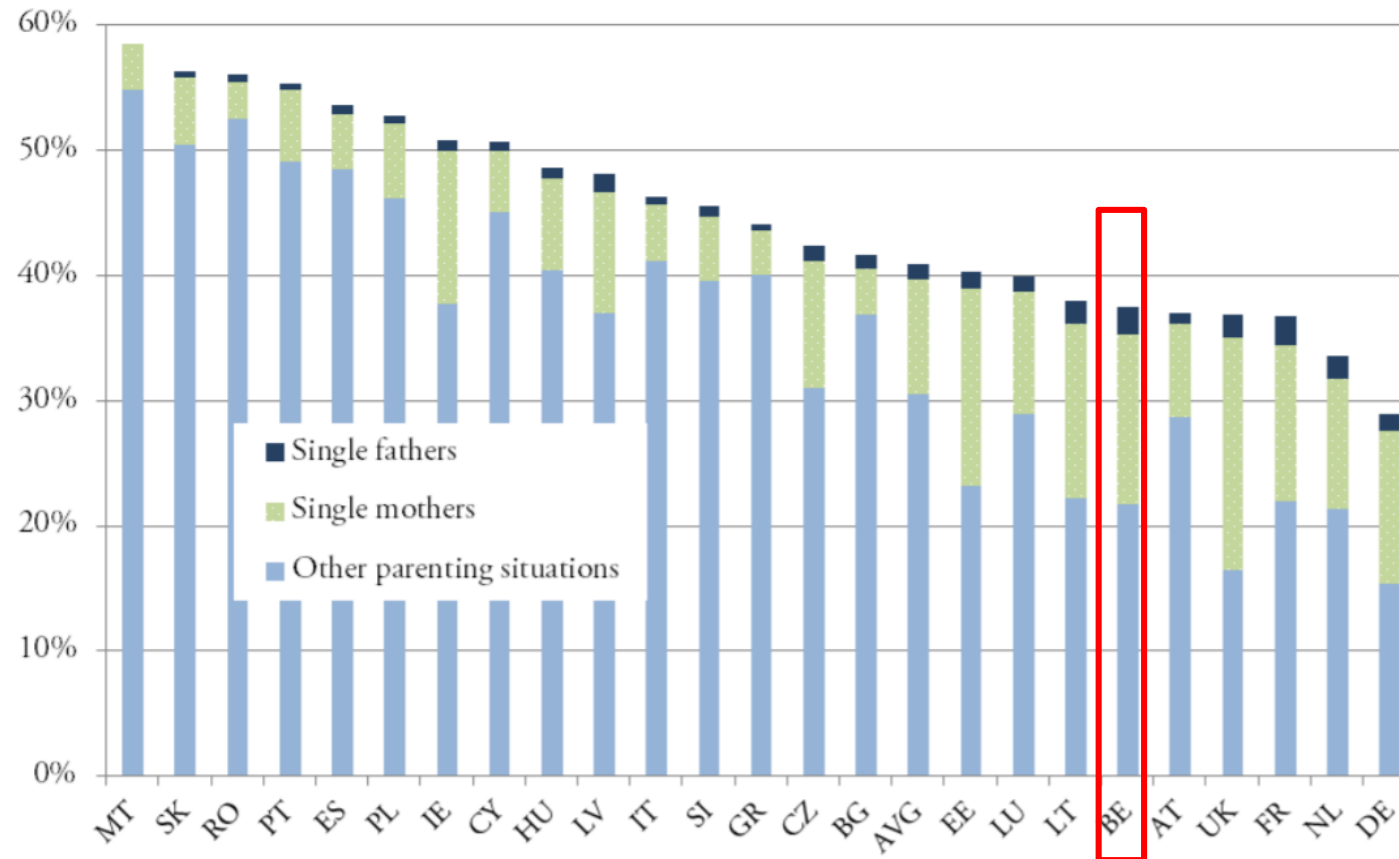


I. UNE CONTEXTUALISATION CHIFFRÉE

L'ÉVOLUTION DES MÉNAGES EN BELGIQUE

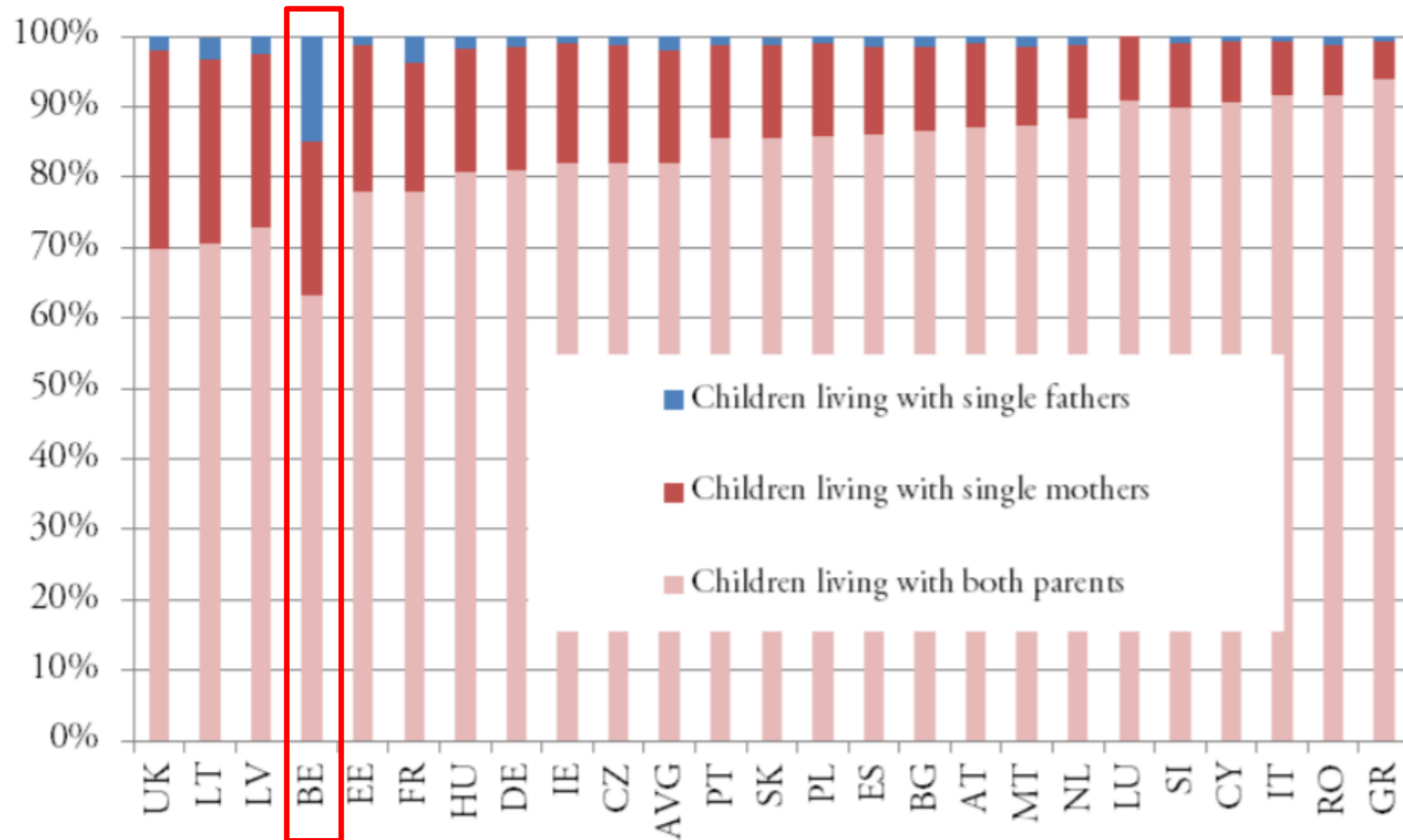


Figure 4. Households with children by parenting status, across countries



SOURCE: LFS 2010

Figure 5. Proportion of children by living arrangements based on parental status



SOURCE: LFS 2010

Figure 10. Differences in employment between single young women with and without children¹⁰

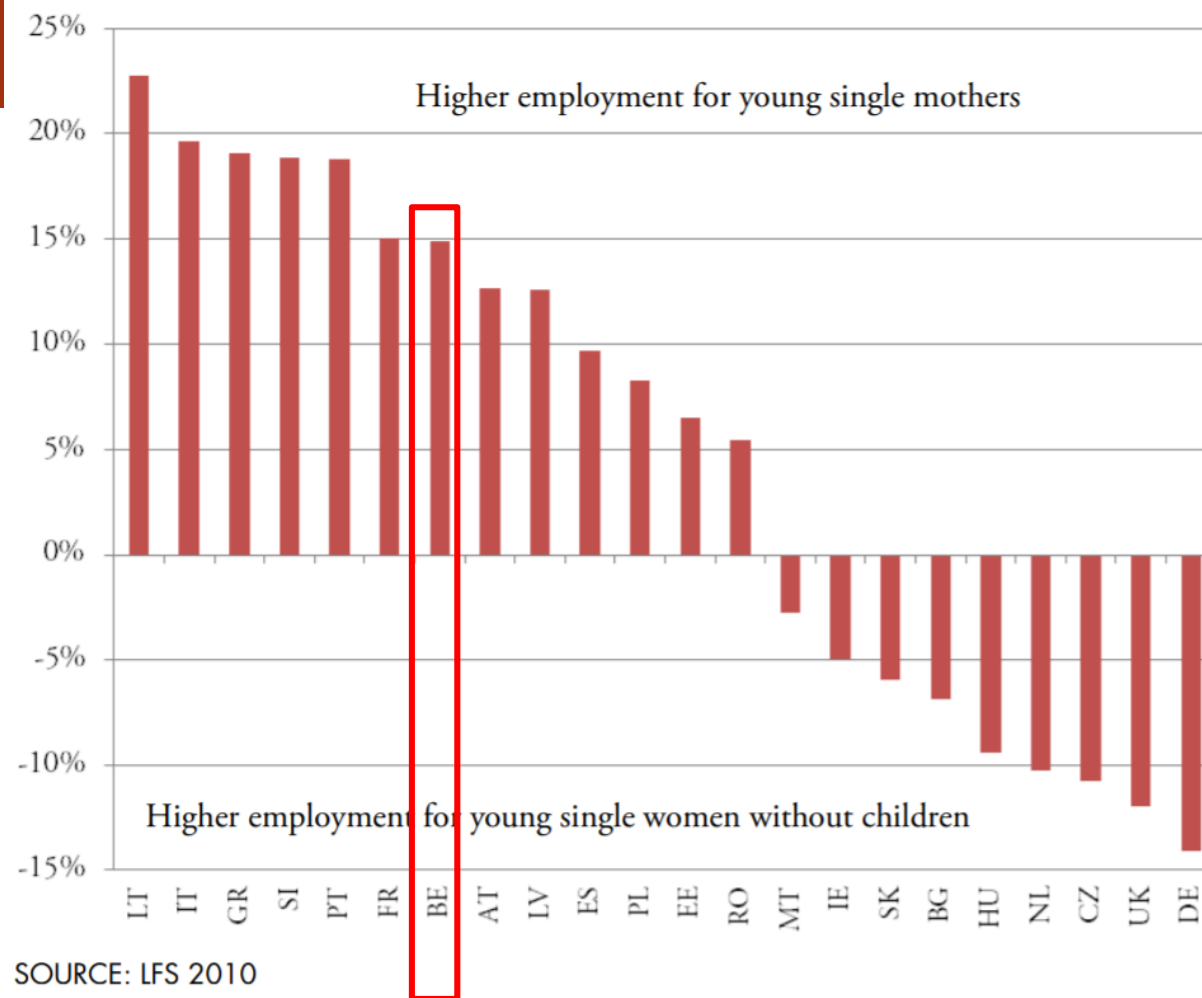
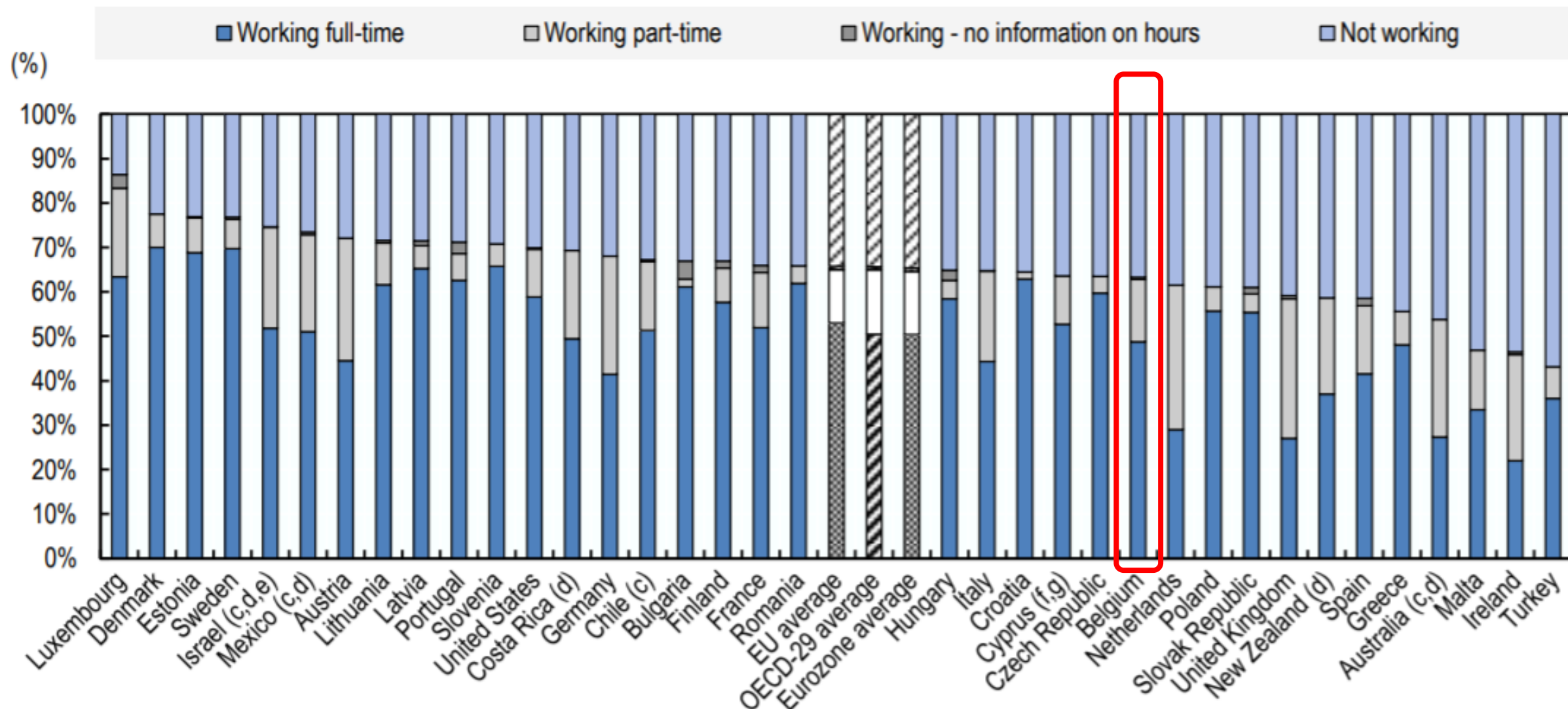


Chart LMF2.3.A. Employment status of single parents, 2014^a

Distribution (%) of single parents with at least one child aged 0-14^b by employment status^c



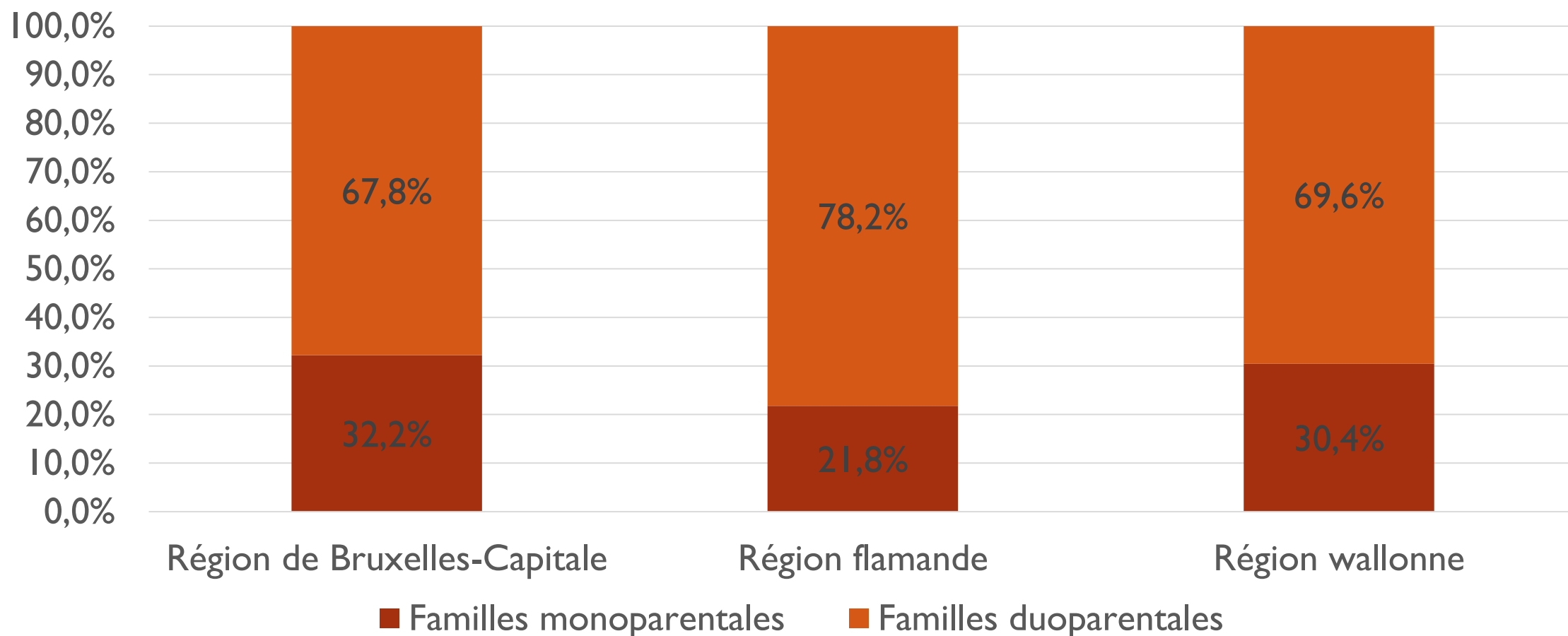
Proportion (%) with usual weekly working hours in the given weekly hours band:

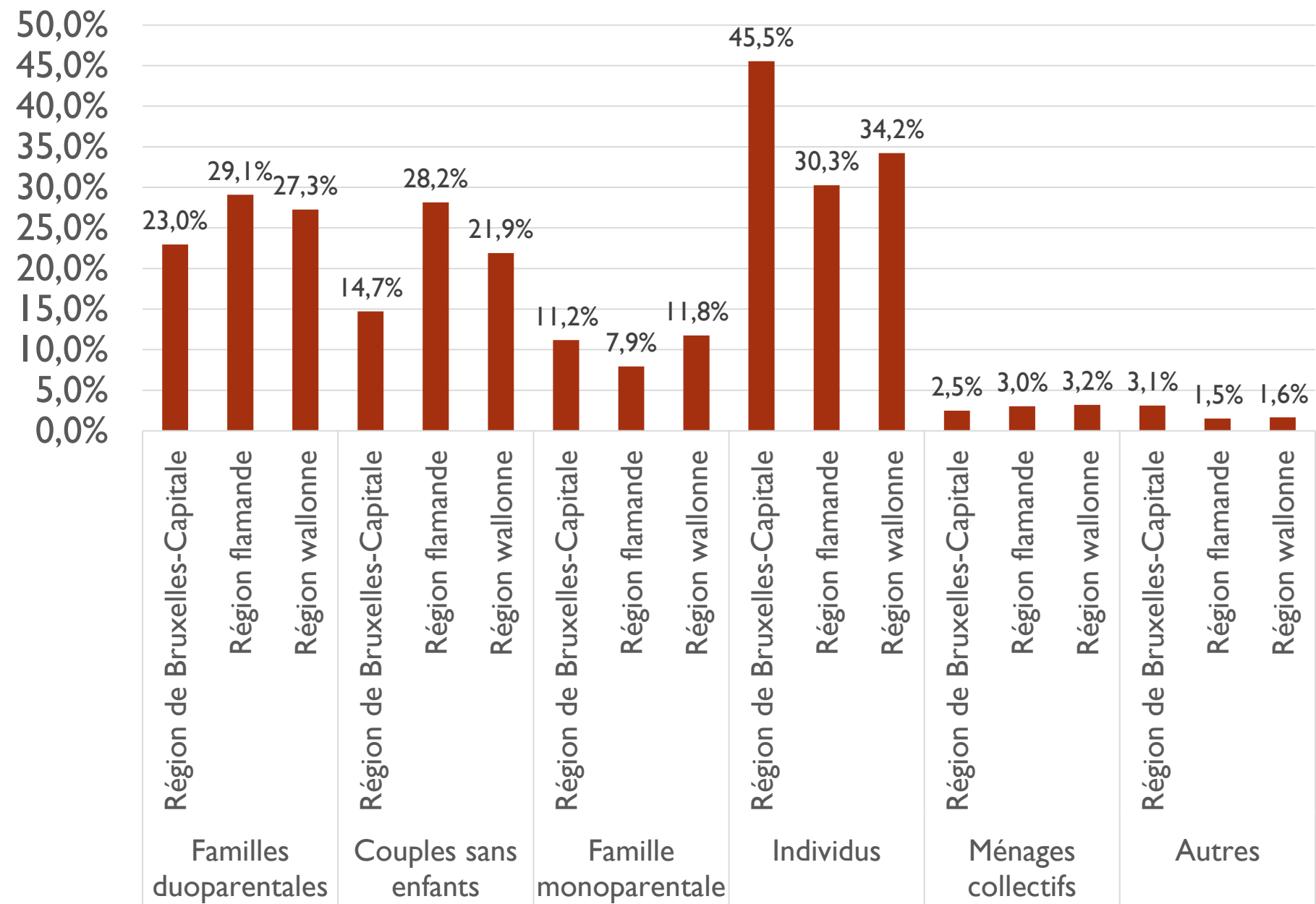
	1 to 29	30 to 39	40 to 44	45+	No information on hours
Australia	..	..	..	..	..
Austria	38.20	32.75	21.48	7.57	0.00
Belgium	22.15	53.28	13.94	9.85	0.78
Denmark	9.67	79.10	3.73	7.50	0.00
Finland	11.45	58.00	22.67	5.56	2.33
France	18.89	54.14	13.18	11.39	2.39
Germany	39.13	30.80	22.57	7.50	0.00
Hungary	6.41	5.10	77.32	7.68	3.49
Italy	31.30	30.31	29.11	9.04	0.24
Netherlands	52.89	34.98	10.16	1.98	0.00

FAMILLES MONOPARENTALES EN BELGIQUE – PAR RÉGION ; BCSS 2019

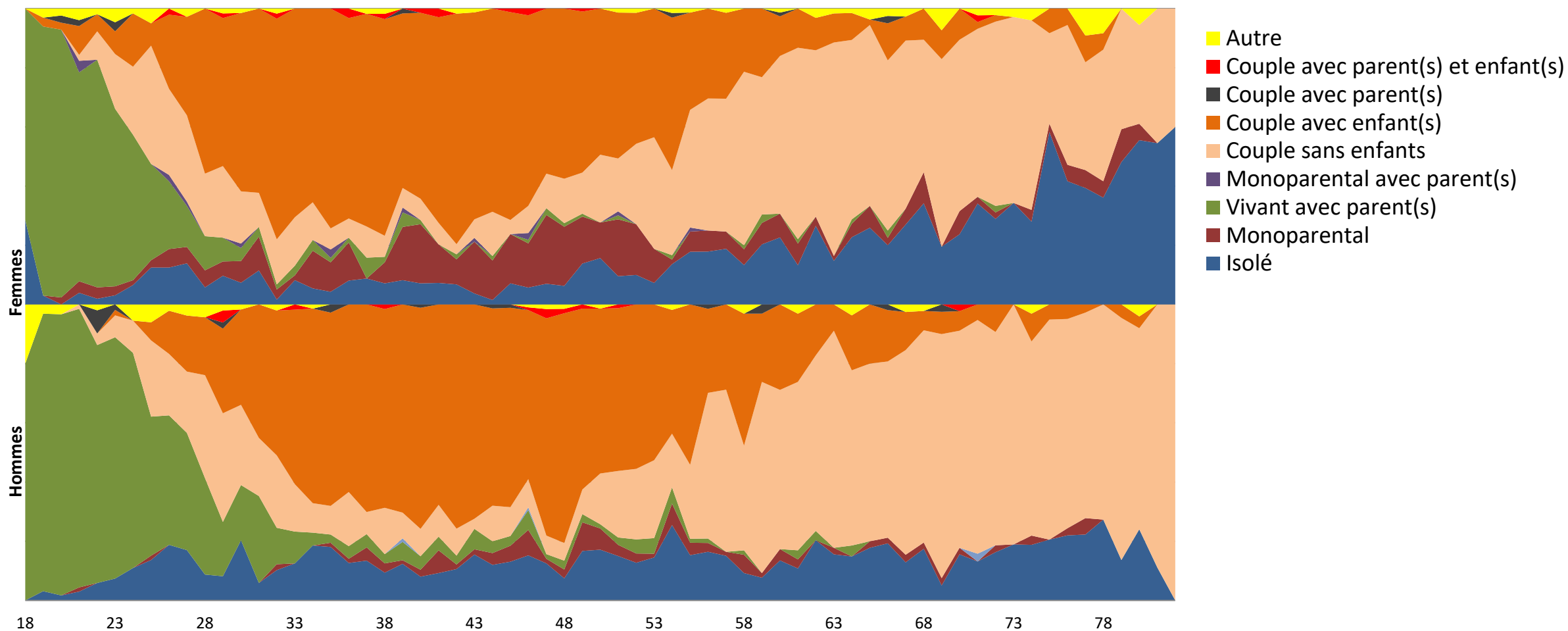
		Familles Monoparentales	
Région de Bruxelles-Capitale	Femmes	55161	86,2%
	Hommes	8833	13,8%
	Total	63994	100,0%
Région flamande	Femmes	185622	79,9%
	Hommes	46814	20,1%
	Total	232436	100,0%
Région wallonne	Femmes	156447	80,9%
	Hommes	36994	19,1%
	Total	193441	100,0%
Belgique	Femmes	397230	81,1%
	Hommes	92641	18,9%
	Total	489871	100,0%

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PAR RÉGION PAR RAPPORT AU NOMBRE DE FAMILLES AVEC ENFANTS – BCSS 2017



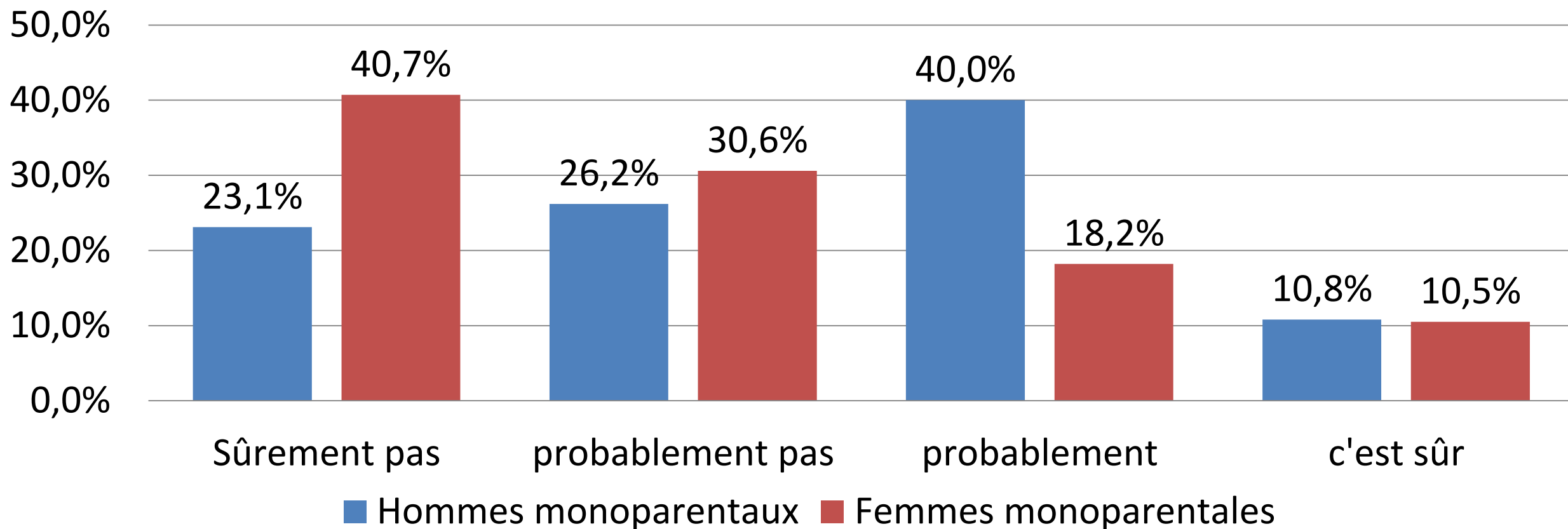


TYPES DE MÉNAGES DÉTAILLÉES À PARTIR DE L'ÂGE ET PAR GENRE EN 2009 EN BELGIQUE



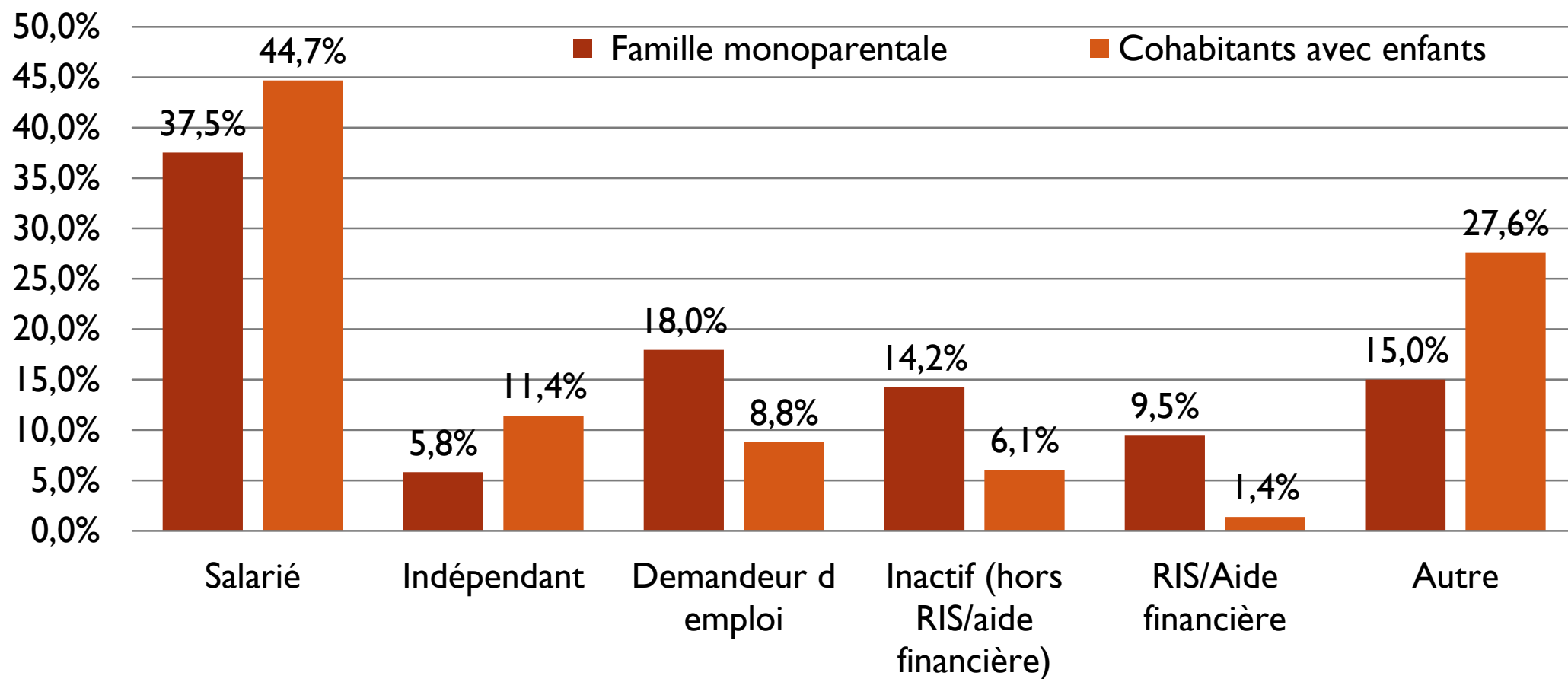
Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=3614, $p < 0.000$; propres calculs.

L'INTENTION DE DÉMARRER LA VIE COMMUNE AVEC UN PARTENAIRE DANS LES PROCHAINS 3 ANNÉES PARMI LES MÉNAGES MONOPARENTAUX PAR GENRE EN BELGIQUE (%)

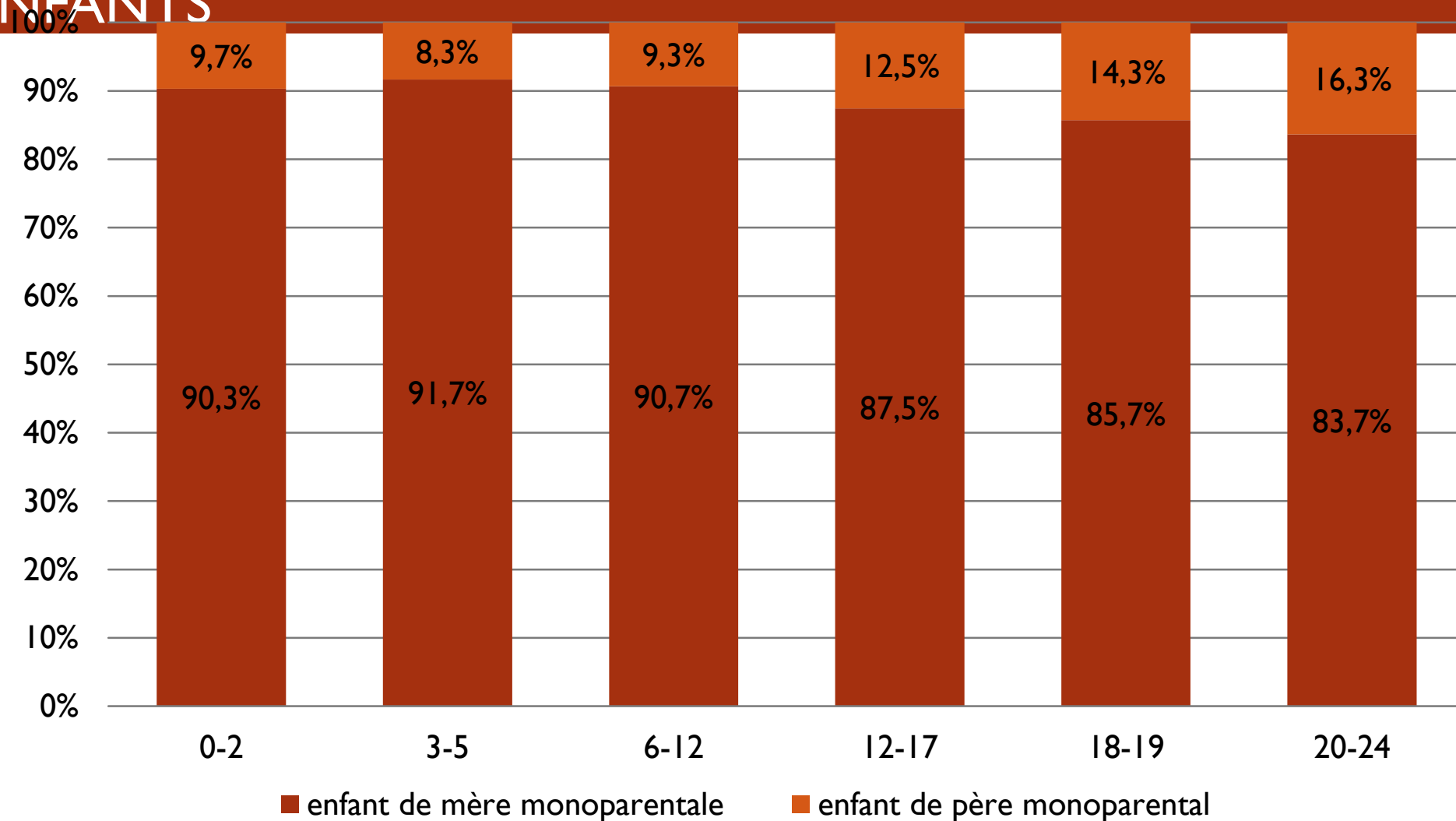


Source : GGP-UNECE, Vague 1, N=323, p<0.05; propres calculs.

RÉPARTITION DE LA POSITION SOCIO-ÉCONOMIQUE SELON LE TYPE DE MÉNAGE EN 2009



RAPPORT ENTRE LA PROPORTION DES ENFANTS DE MÈRE OU DE PÈRE MONOPARENTAUX SELON L'ÂGE DES ENFANTS



TAUX D'ACTIVITÉ ET DE CHÔMAGE DES PARENTS PAR TRANCHES D'ÂGE ET SELON LE TYPE DE MÉNAGE POUR LA RÉGION BRUXELLOISE EN 2008

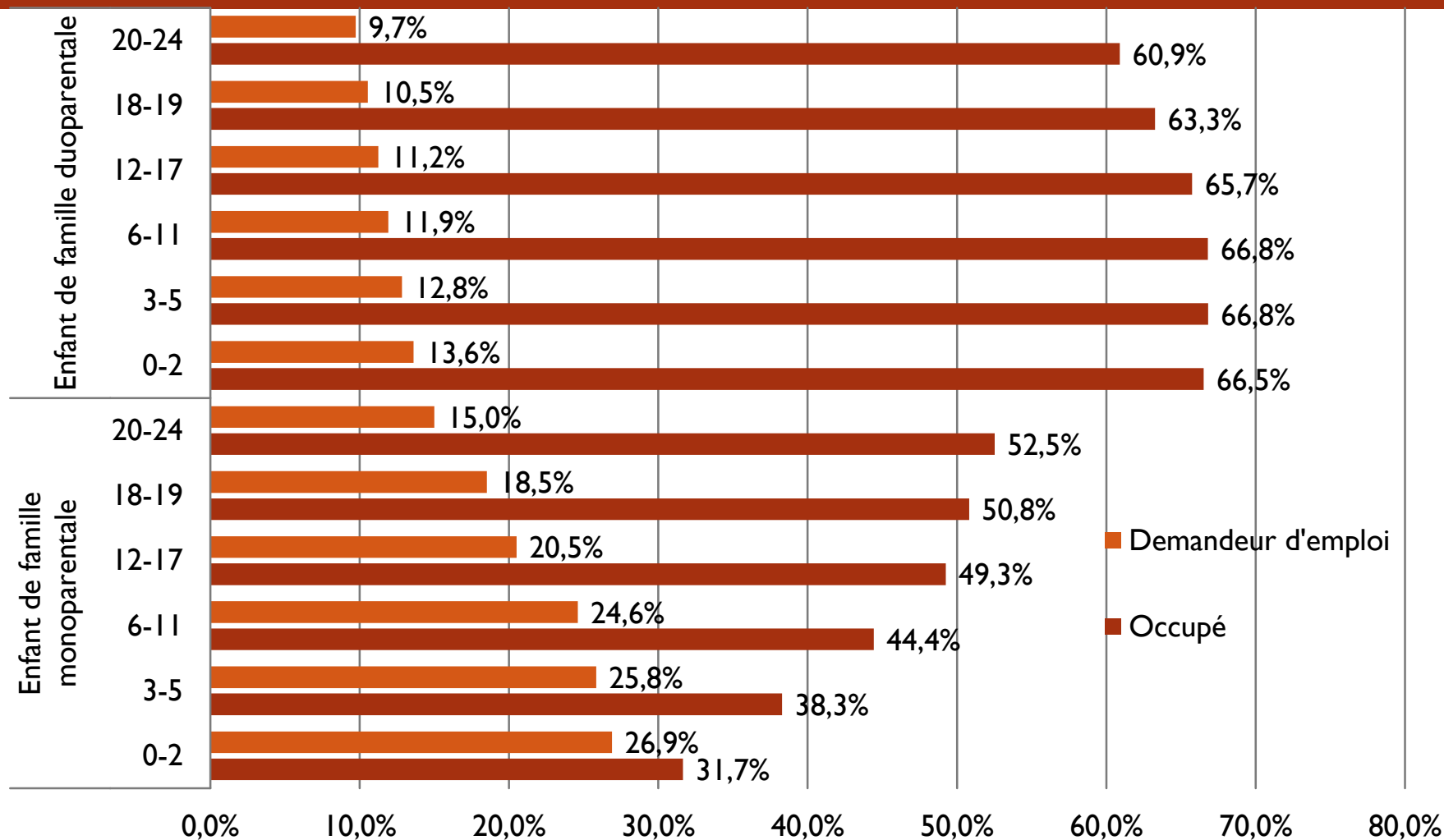
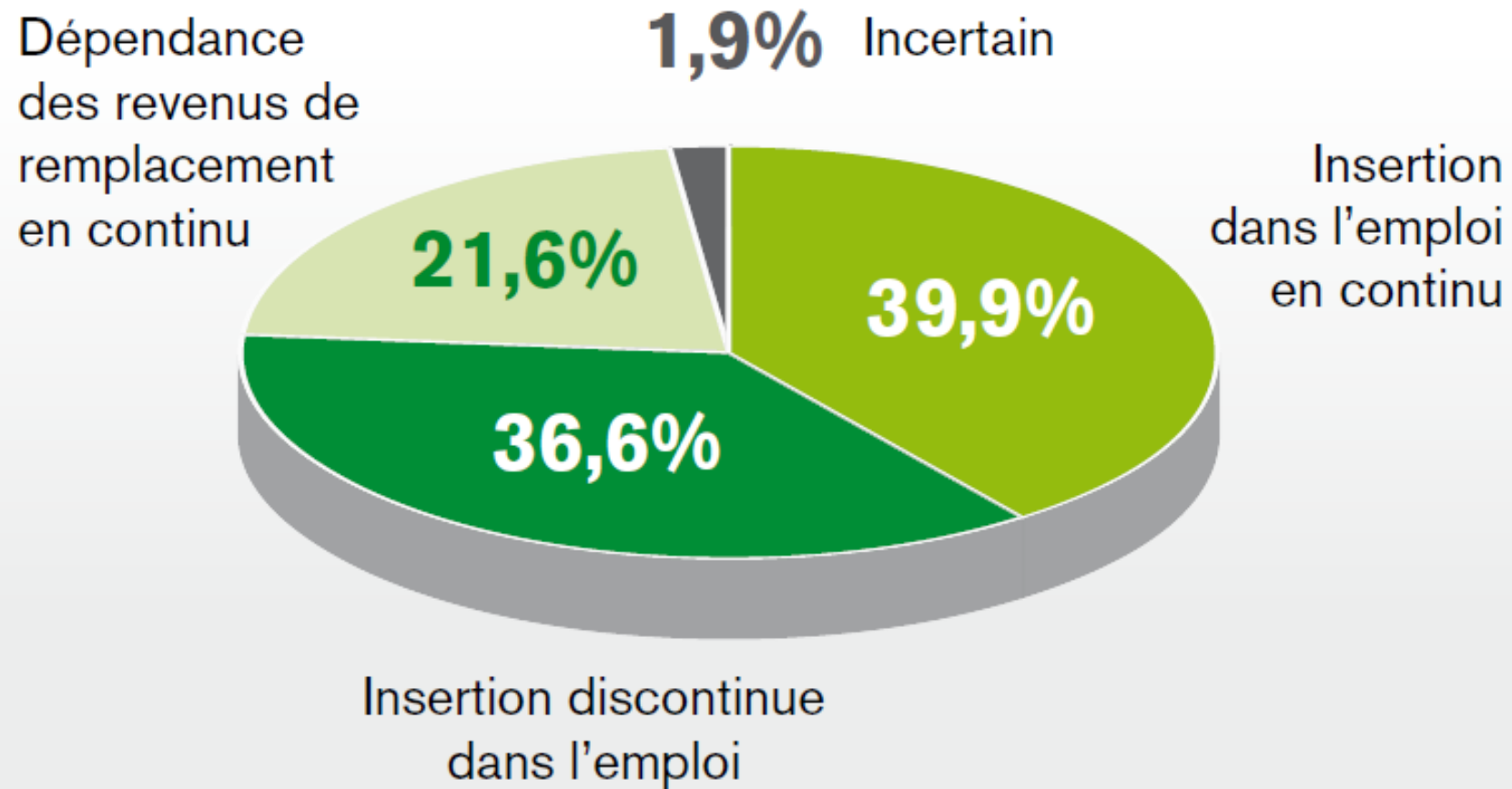


Fig. 7 : Continuité dans les statuts socioprofessionnels des Bruxelloises de 25 à 44 ans seules avec enfants (2003-2010)



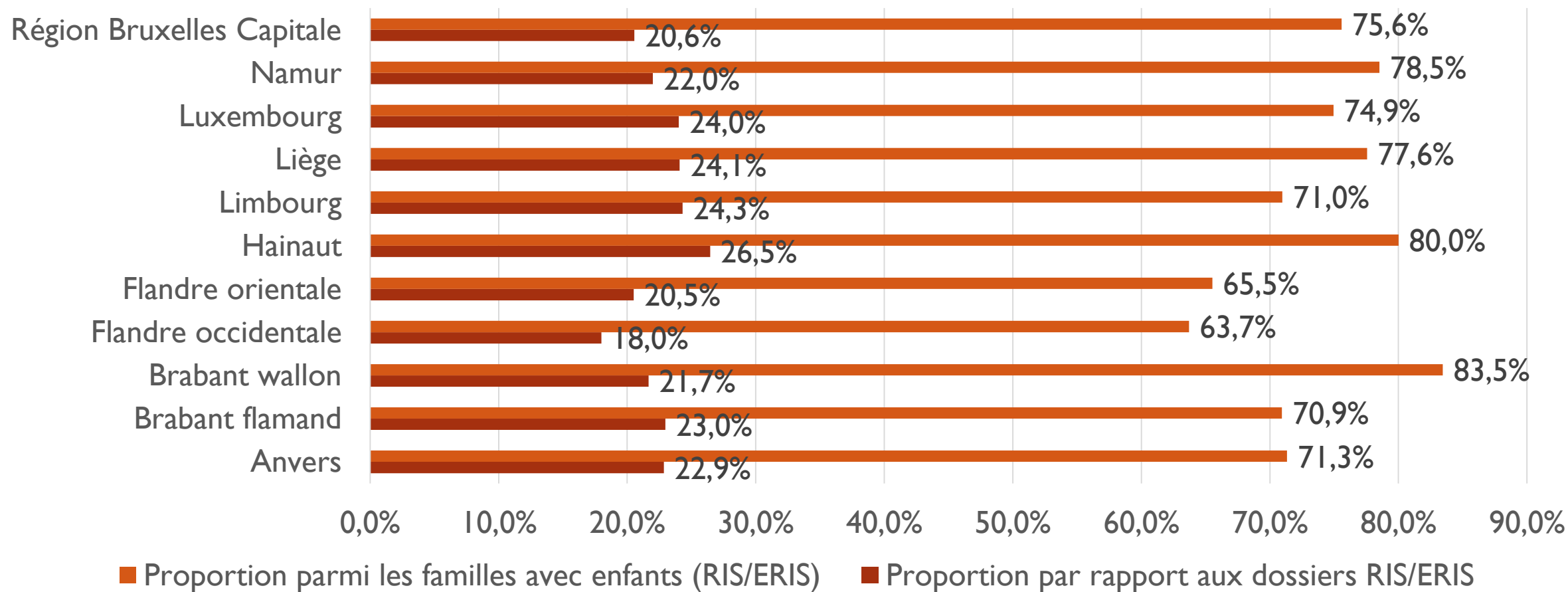
Source : BCSS-Datawarehouse, Demande de données ; calculs M. Wagener.

			Situation familiale 2010							
			Famille mono-parentale		Cohabitant et enfant(s)		Autre		Total	
Situation familiale 2003	Homme	Famille mono-Parentale	43,5%	118	55,7%	151	0,7%	2	100,0%	271
		Cohabitant avec enfant(s)	2,9%	209	96,4%	6838	0,6%	46	100,0%	7093
		Autre	2,9%	184	79,6%	4964	17,5%	1092	100,0%	6240
	Femme	Famille mono-Parentale	74,9%	2257	24,5%	738	0,6%	18	100,0%	3013
		Cohabitant avec enfant(s)	14,0%	1218	85,5%	7457	0,5%	47	100,0%	8722
		Autre	16,1%	905	70,0%	3940	14,0%	786	100,0%	5631

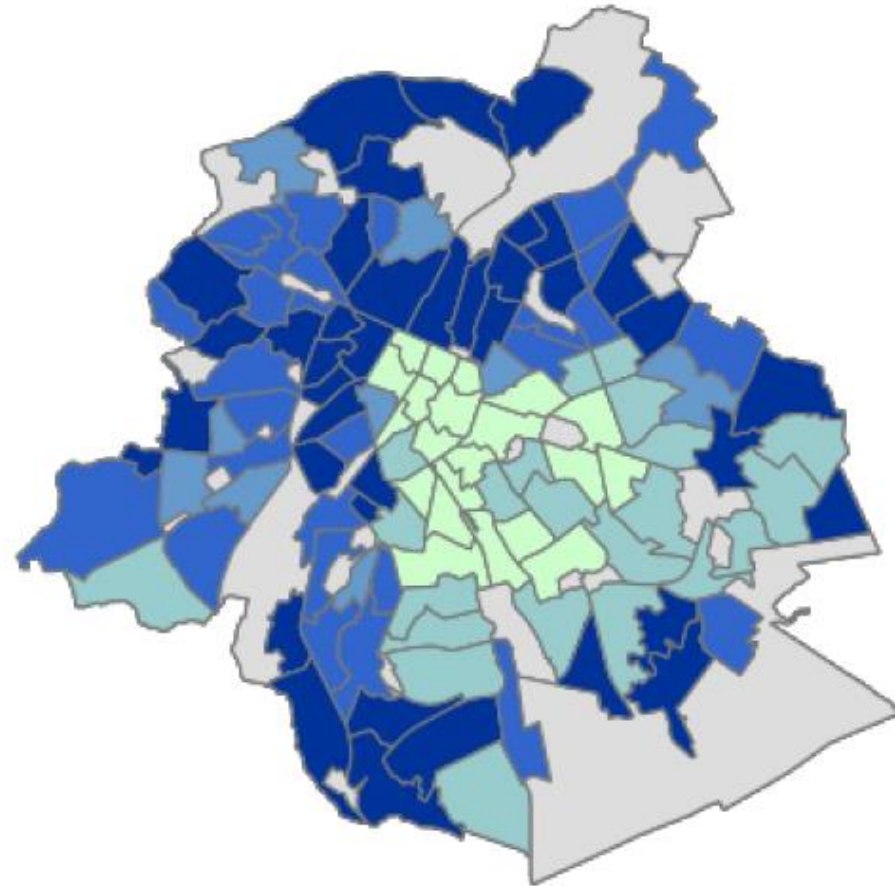
: RÉPARTITION DES BÉNÉFICIAIRES DU RIS (OU ÉQUIVALENT) EN BELGIQUE SELON LE TYPE DE MÉNAGE – DONNÉES SPP-IS 2018-19

		Cohabitants		Isolés		Familles monoparentales		Famille duoparentales		Total	
Belgique		80186	33,6%	91272	38,2%	50507	21,2%	16768	7,0%	238733	100%
	Femmes	38236	31,0%	34041	27,6%	44552	36,1%	6477	5,3%	123306	100%
	Hommes	41950	36,3%	57231	49,6%	5955	5,2%	10291	8,9%	115427	100%

PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS L'ENSEMBLE DE DOSSIERS RIS/ERIS ET PARMIS LE NOMBRE DE FAMILLES AVEC ENFANTS AU SEIN DES CPAS ET PAR PROVINCE - DONNÉES 2018-19



Part des ménages monoparentaux dans le total des ménages privés 2016 (%)



Part des ménages
monoparentaux dans le total
des ménages privés



Moyenne régionale : 11,61

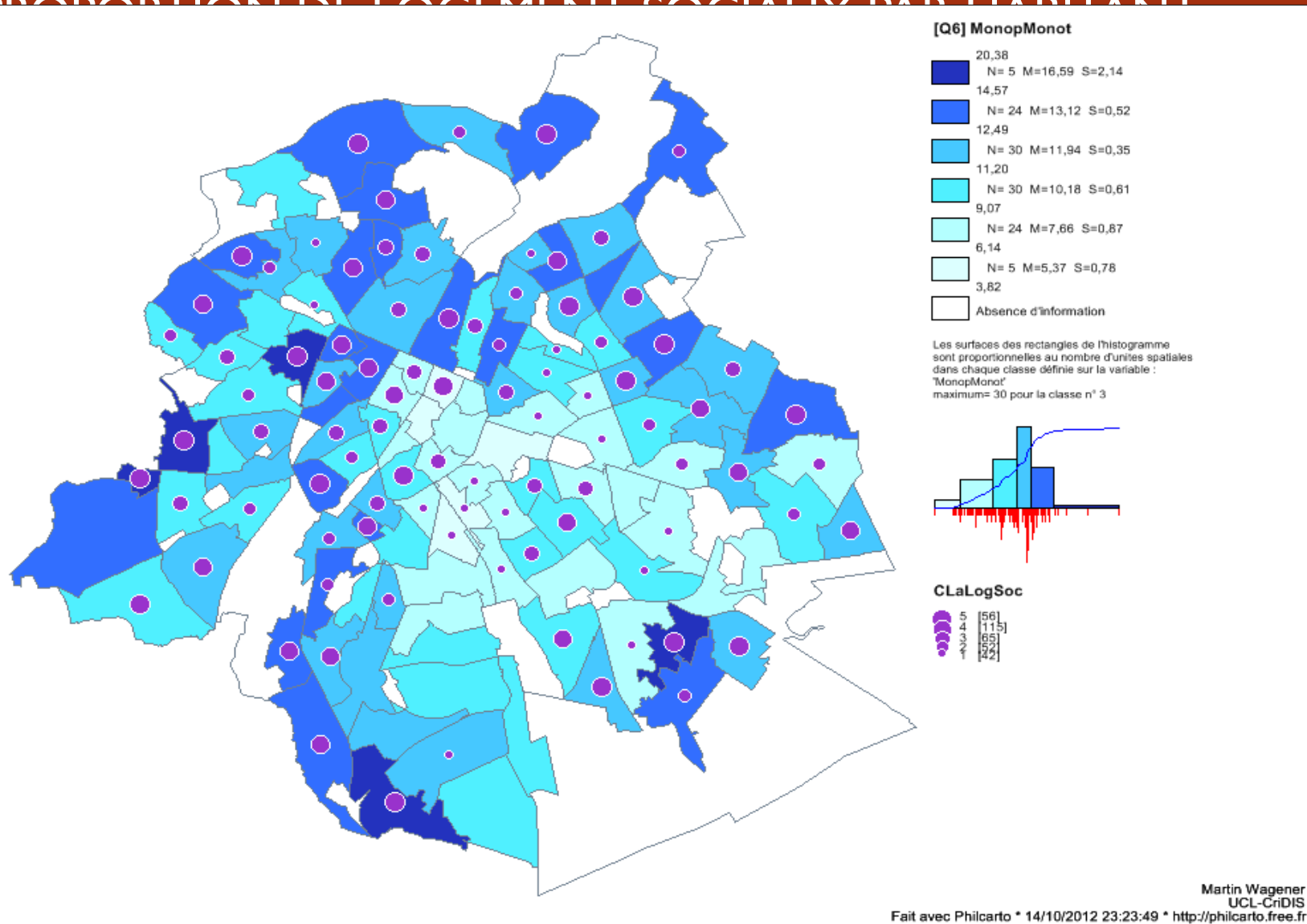
Sources : IBSA & Statbel
(Direction générale
Statistique –Statistics
Belgium) (Registre national)

*Monitoring des Quartiers - IBSA ©
Brussels UrbIS ®©*

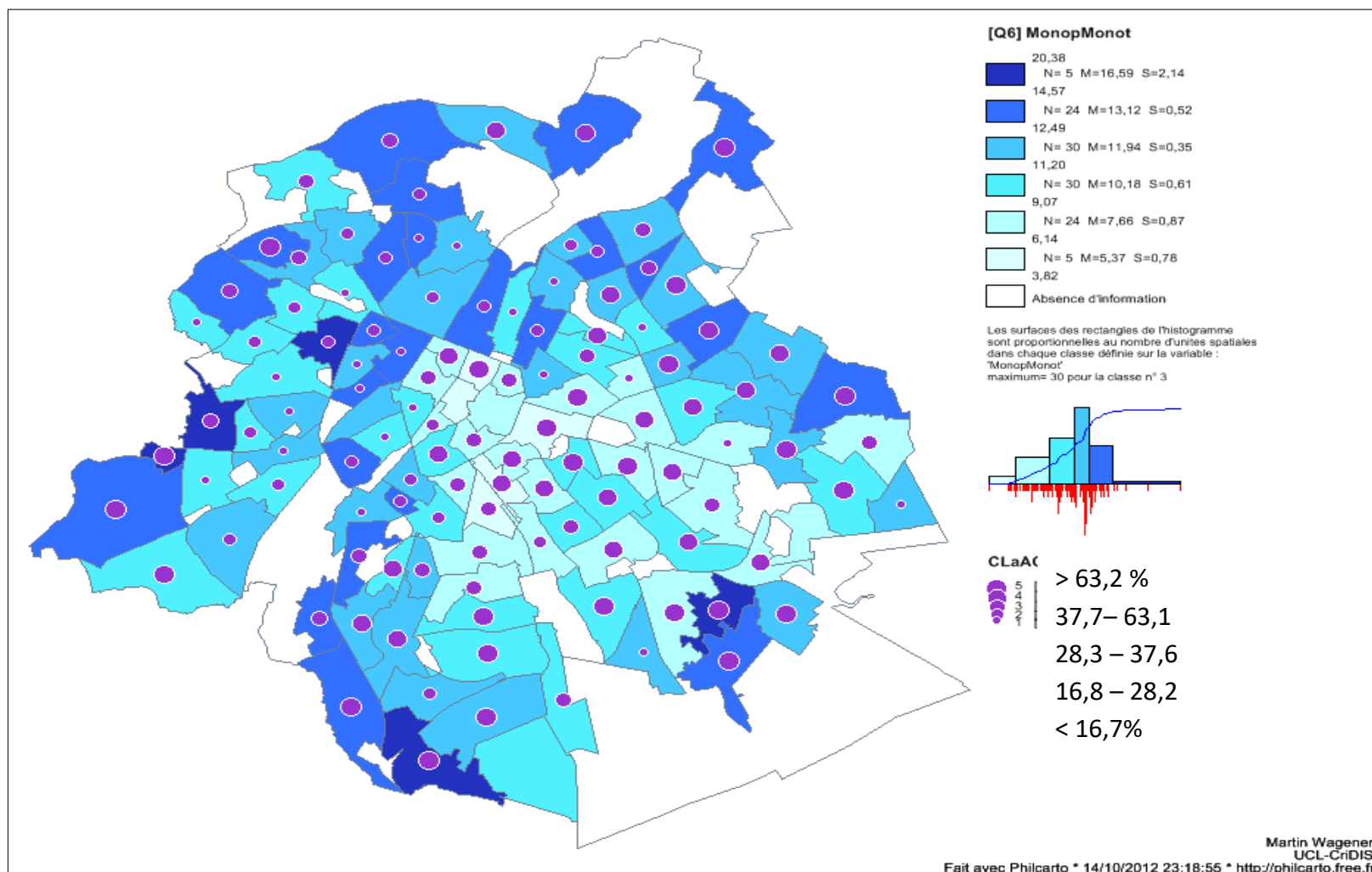


2 km
2 mi

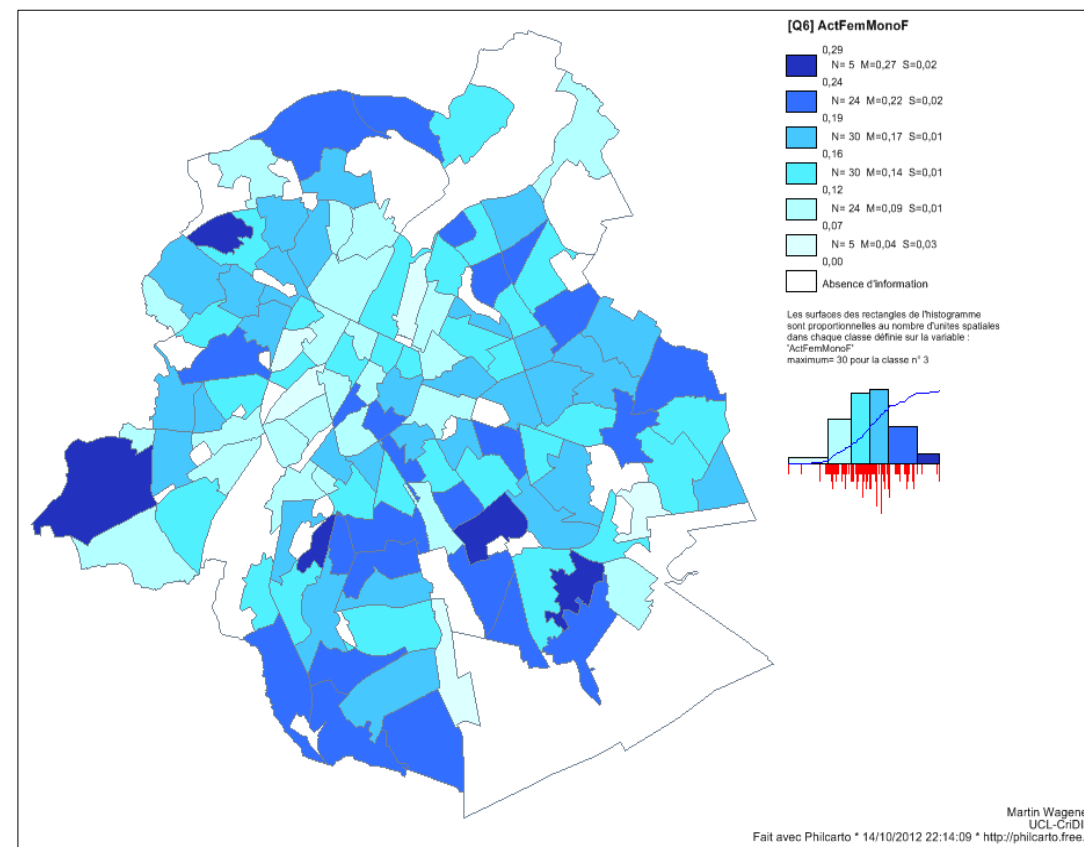
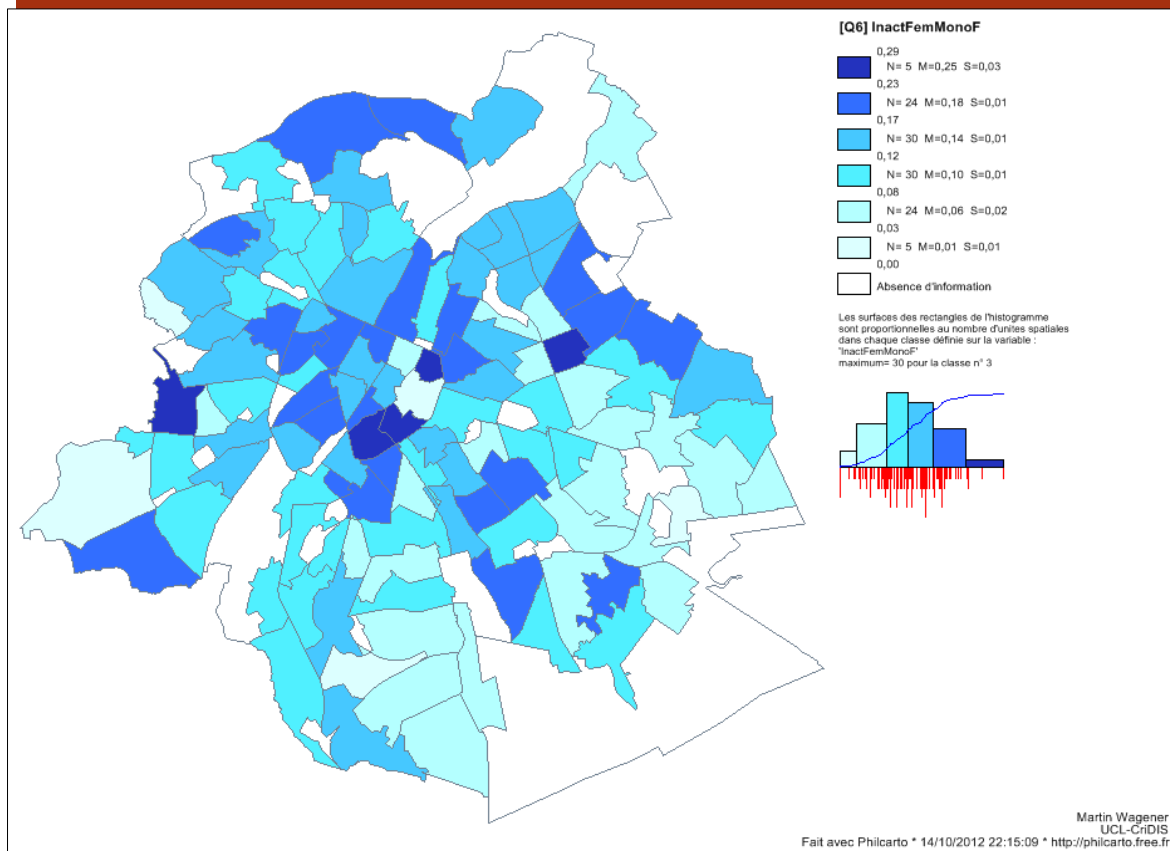
PART DES FAMILLES MONOPARENTALES EN RÉGION BRUXELLOISE PAR RAPPORT AUX QUARTIERS EN 2006 COMPARÉ À LA PROPORTION DE LOGEMENT SOCIAL PAR HABITANT



PART DES FAMILLES MONOPARENTALES EN RÉGION BRUXELLOISE PAR RAPPORT AUX QUARTIERS EN 2006 COMPARÉ À LA PROPORTION DE STRUCTURES D'ACCUEIL POUR ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS (2011)



PART DES FEMMES MONOPARENTALES « ACTIVES » (À DROITE) ET « INACTIVES » (À GAUCHE) EN RÉGION BRUXELLOISE PAR RAPPORT AUX QUARTIERS EN 2008

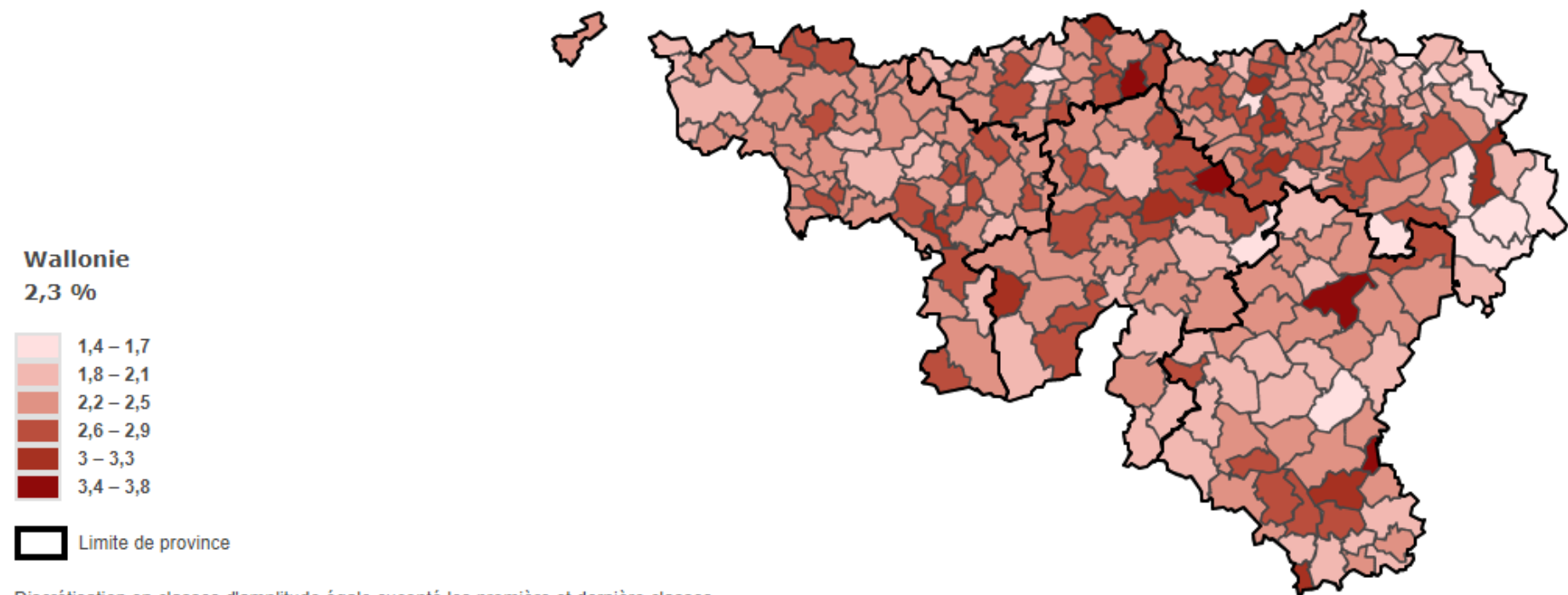


Sélection de la période : 01/01/2018

Sélection du niveau d'agrégation : Commune



Part des ménages de type hommes monoparentaux (%)



Wallonie
2,3 %

1,4 – 1,7
1,8 – 2,1
2,2 – 2,5
2,6 – 2,9
3 – 3,3
3,4 – 3,8

Limite de province

Discrétisation en classes d'amplitude égale excepté les première et dernière classes ajustées sur le min et max de toutes les périodes

Minimum : 1,4
Maximum : 3,8
Moyenne : 2,4
Médiane : 2,3
Écart type : 0,4

Sélection de la période : 01/01/2018 ▾

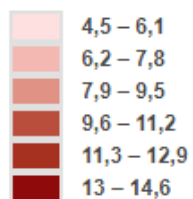
Sélection du niveau d'agrégation : Commune ▾



Part des ménages de type femmes monoparentales (%)

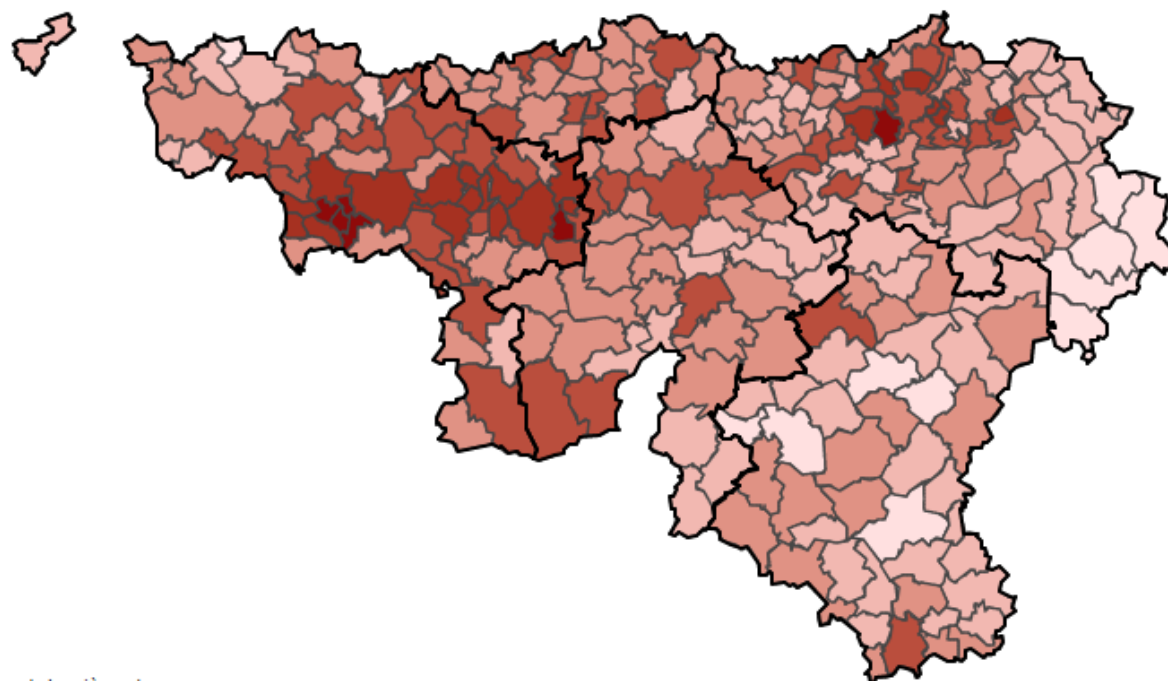
Wallonie

9,9 %



 Limite de province

Discrétisation en classes d'amplitude égale excepté les première et dernière classes ajustées sur le min et max de toutes les périodes



Minimum : 4,5
Maximum : 14,6
Moyenne : 8,8
Médiane : 8,9
Écart type : 1,8

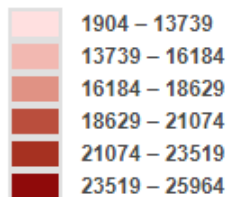
Sélection de la période : Année 2016 ▾

Sélection du niveau d'agrégation : Commune ▾



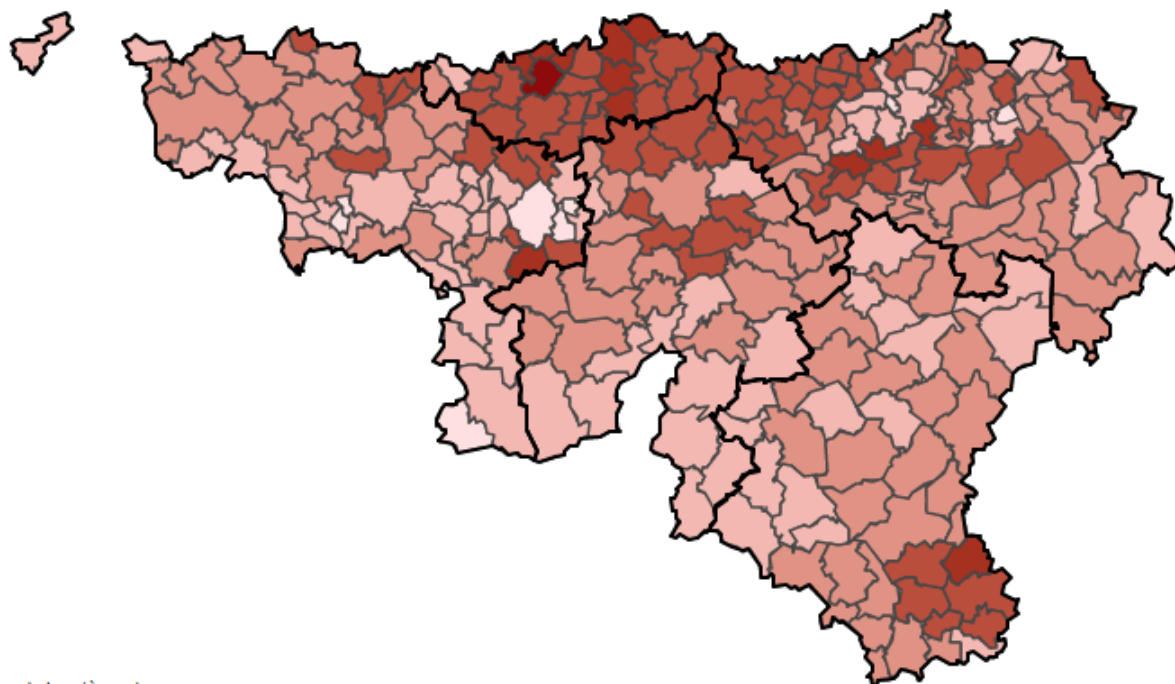
Revenu moyen par habitant (euro(s))

Wallonie
16 787 euro(s)



Limite de province

Discrétisation en classes d'amplitude égale excepté les première et dernière classes
ajustées sur le min et max de toutes les périodes



Minimum : 11294

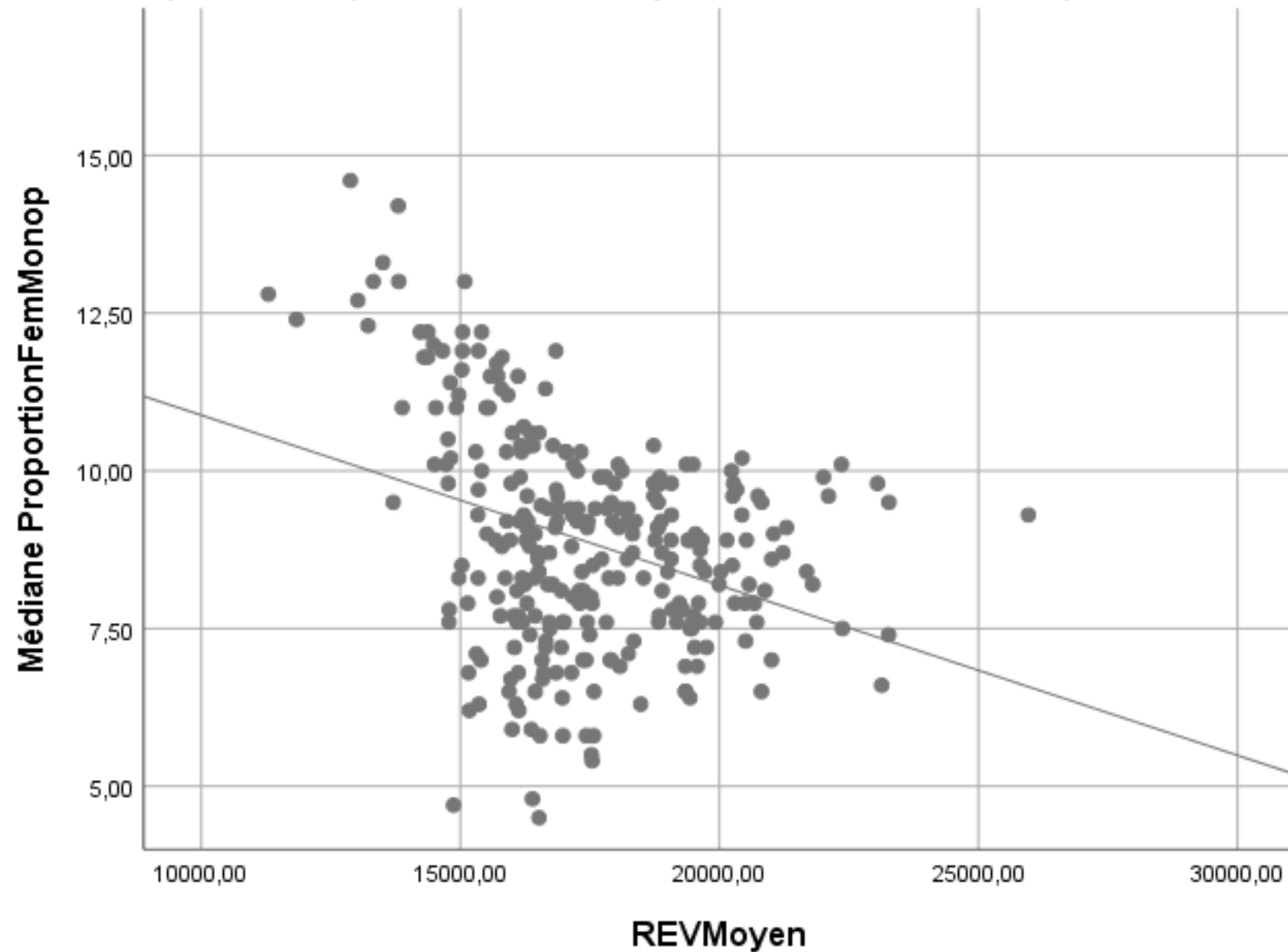
Maximum : 25964

Moyenne : 17502

Médiane : 17167

Écart type : 2233

Dispersion simple avec courbe d'ajustement Médiane de ProportionFemMonop par REVMoyen



Des situations de logement plus difficiles

- 49% des familles monoparentales se retrouvent dans une agglomération et seulement 9,1% dans des zones rurales
 - Les logements sont souvent
 - Loués (habitants peu souvent propriétaires)
 - plus petits (1,7 pièce par habitation en moyenne, surtout accès logement de moins de 55m²),
 - de moins bonne qualité (salubrité, y compris difficultés à rénover),
 - proportionnellement plus coûteux que la moyenne (loyers, charges, ou remboursements d'emprunts plus lourds sur le budget).
 - moins bien équipés (p.ex. ordinateur, lave-vaisselle,...)
 - les familles connaissent plus de difficultés de paiement
 - les logements se trouvent plus souvent dans des quartiers avec des indicateurs moins favorables (emploi, nombre de crèches, bruits, pollutions, délinquance, etc.)
 - Les quartiers abritant les « grands » ensembles de logement sociaux sont surreprésentés (jusqu'à 55% des familles sont monoparentales)
- ⇒ le mode de l'urgence



TRAJECTOIRES MONOPARENTALES À BRUXELLES

A.TRAJECTOIRES PARENTALES



ENTRÉES

- Une forte conflictualité
 - la séparation a des conséquences assez importantes sur la manière dont sont vécues les situations de monoparentalité
 - Emotionnellement
 - Partage (garde partagée, pension alimentaire, etc.)
 - Ressources
- Un investissement des pères fort variable
 - Là où les liens amoureux et conjugaux sont plus faibles, ce sont surtout les femmes qui doivent assurer la continuation de l'éducation des enfants
 - rares sont les hommes qui assurent une certaine continuité dans leur relations avec les enfants
- Des situations plus négociées
 - la figure de « nouveaux pères »
 - Processus qui nécessite des ingrédients (lieux de domicile proches, capacité à séparer le conflit conjugal de la sphère parentale, des moyens, etc.)
- Un autre support, - des instances et des procédures de médiation qui apportent un soutien en aidant à fixer des règles pour que les parents puissent sortir d'une négociation de « un à un » autour de l'enfant.
- les parents cherchent à ne pas faire subir le conflit conjugal à l'enfant, mais...

MONOPARENTALITÉ

- La monoparentalité à temps partiel
 - Des parents qui vivent à différents domiciles (p.ex. travail à l'étranger)
 - Les soutiens apportés par la famille
 - Parfois soutiens essentiels (mais rarement disponible)
 - Proximité et distances
 - Conflits
 - La fonction éducative ne se limite pas à « la famille ».
 - contacts avec d'autres membres de la famille,
 - voisins
 - enfants fréquentant les crèches, l'école, des associations de quartiers, allant en vacances avec la mutuelle, à des clubs sportifs, etc.
 - possibilités offertes par des milieux de socialisation différents
- => Ces supports sont importants pour les parents
- La séparation et les enfants
 - Gérer les effets indésirables de la séparation (conflits, manque du père, etc.) pour que l'enfant puisse se reconstruire
 - Assumer seule l'éducation— entre proximité et autorité

TYPE I - LA 'DOUBLE JOURNÉE'

- s'investir dans le travail et s'occuper des enfants à travers un **fort engagement d'articulation des activités professionnelles et parentales**
 - Nécessite de trouver des crèches, des garderies ou d'autres formes d'accueil pendant les heures de travail,
 - la présence ou non d'autres soutiens comme la famille, les copains ou de l'ex-compagnon font la différence entre le vécu de ces situations.
 - L'adaptation des heures de travail n'est guère bien perçue par les employeurs.
 - Les parents soutenus arrivent à trouver « des bulles d'air » qui leur permettent de souffler à certains moments. Les autres parlent de la « **course contre le temps** » :
 - Dans la majorité des cas, il ne reste plus de temps pour soi et les mères sont épuisées à la fin de la journée.
- => C'est l'**épuisement de cette « laborieuse conciliation »** qui caractérise souvent ces situations.

TYPE 2 - DES 'TRAJECTOIRES PRÉCAIRES'

- Ces femmes connaissent les mêmes difficultés que ceux qui travaillent à temps plein.
 - Le mi-temps permet certes de mieux combiner travail et vie familiale (décommodification; Marquet, 2005)
 - mais les moindres revenus font en sorte que ces mères vivent à des degrés divers des situations de pauvreté et qu'elles connaissent des marges d'action plus limitées.
- Les situations peuvent évoluer en fonction de la situation socio-professionnelle des mères, en fonction de l'âge de leurs enfants, comme des possibilités de soutiens et de supports qu'elles reçoivent.

TYPE 3 - LA 'PARENTALITÉ À DOMICILE'

- Des conditions marquées par une plus ou moins grande pauvreté.
 - Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui reçoivent les allocations de chômage, une pension alimentaire, des allocations familiales et qui vivent dans un logement social.
 - plutôt rare que les mères puissent bénéficier de ces quatre 'dignes' (Martuccelli, 2006 :408) contre la précarité à la fois.

⇒ l'importance des institutions pour tenir

- En règle générale, les formes de garde sont assez inaccessibles pour ce groupe.
 - souffler quand les enfants sont à l'école
 - très peu de possibilités d'investir d'autres projets de vie que la maternité
 - faire tout le possible pour que leurs enfants « soient bien éduqués » et qu'ils s'en sortent « mieux qu'eux-mêmes ».
- ⇒ *À des degrés divers, les femmes avec de jeunes enfants vivent un certain «étouffement » d'être toujours seul(e) avec l'enfant dans cette situation*

SORTIES

- Vivre des relations conjugales

- des relations amoureuses avec d'autres hommes sans que ces derniers ne viennent vivre au même domicile.
 - Soit une phase de 'démarrage' de couple
 - soit une volonté claire de la part des mères de ne vivre la relation avec l'homme que pour elles, en la séparant clairement de la sphère de la paternalité.

⇒ *Se mettre en couple ou pas ne suit pas la logique d'un acteur économique et rationnel qui tenterait de maximiser ses revenus (faux monoparentaux, tricheurs, etc.) ; c'est un choix entre deux adultes qui répond à une complexité relationnelle et émotionnelle*

- Quelques recompositions familiales

- Rester « monoparental »

- Manque de temps et de possibilités
- Ne plus vouloir de partenaire
- Remise en cause du modèle familial traditionnel

MONOPARENTALITÉ ET PERTE DU TRAVAIL

- La majorité des parents ont connu l'emploi, mais c'est en règle générale l'avènement de la maternité, ou de la monoparentalité, qui ont fait en sorte que ce sont surtout les femmes qui ont diminué leurs heures de travail.
 - contrats précaires qui n'offraient pas de congé de maternité,
 - problèmes d'inadéquation d'horaires,
 - problèmes de mobilité et de temps,
 - problèmes de santé ou
 - plus généralement : des difficultés d'articulation travail-famille ;
- le choix pour l'éducation de l'enfant se fait toujours dans un climat de fortes contraintes empêchant la conciliation.

TROUVER UN TRAVAIL?

- Recherche d'emploi ou la poursuite d'une formation au centre
 - Difficile à trouver
 - l'accessibilité du marché du travail en lien avec leurs chances de trouver un travail
 - un large doute quant à la possibilité réelle d'une possible réinsertion
 - sacrifice par rapport à l'éducation des enfants.
- Ce n'est pas seulement une question économique ou financière (cf. « piège à l'emploi ») ; c'est aussi une volonté des femmes à occuper un rôle dans la société et de faire quelque chose de leur vie.
- Le plus grand frein reste l'accueil des enfants



PENSER LA PROTECTION SOCIALE À L'HEURE DE LA MODERNITÉ AVANCÉE



FACE AUX INJUSTICES

- L'injustice (Dubet)
 - être femme
 - Mère seule
 - Délaissée par son ex-compagnon
 - Pas (assez) soutenu par l'état – les institutions
 - Face à l'activation
 - Origine étrangère
 - Etc.
- Une citoyenne protégée par des lois ET une femme qui est engagé avec ses proches pour construire un monde commun ((Rosanvallon, 2011 :381)
- Entre reconnaissance et redistribution (Frazer/Honneth)

- Local, espaces
- Bien-être, zen
- Entente, dynamique
- Revendications
- Sécurité
- Collaborations
- Idées
- Temps
- Outils
- Informations
- Valorisation, réussite
- Argent

- Joie, plaisir
- Bouche-à-oreilles
- Communication

réussite, aide, moyen

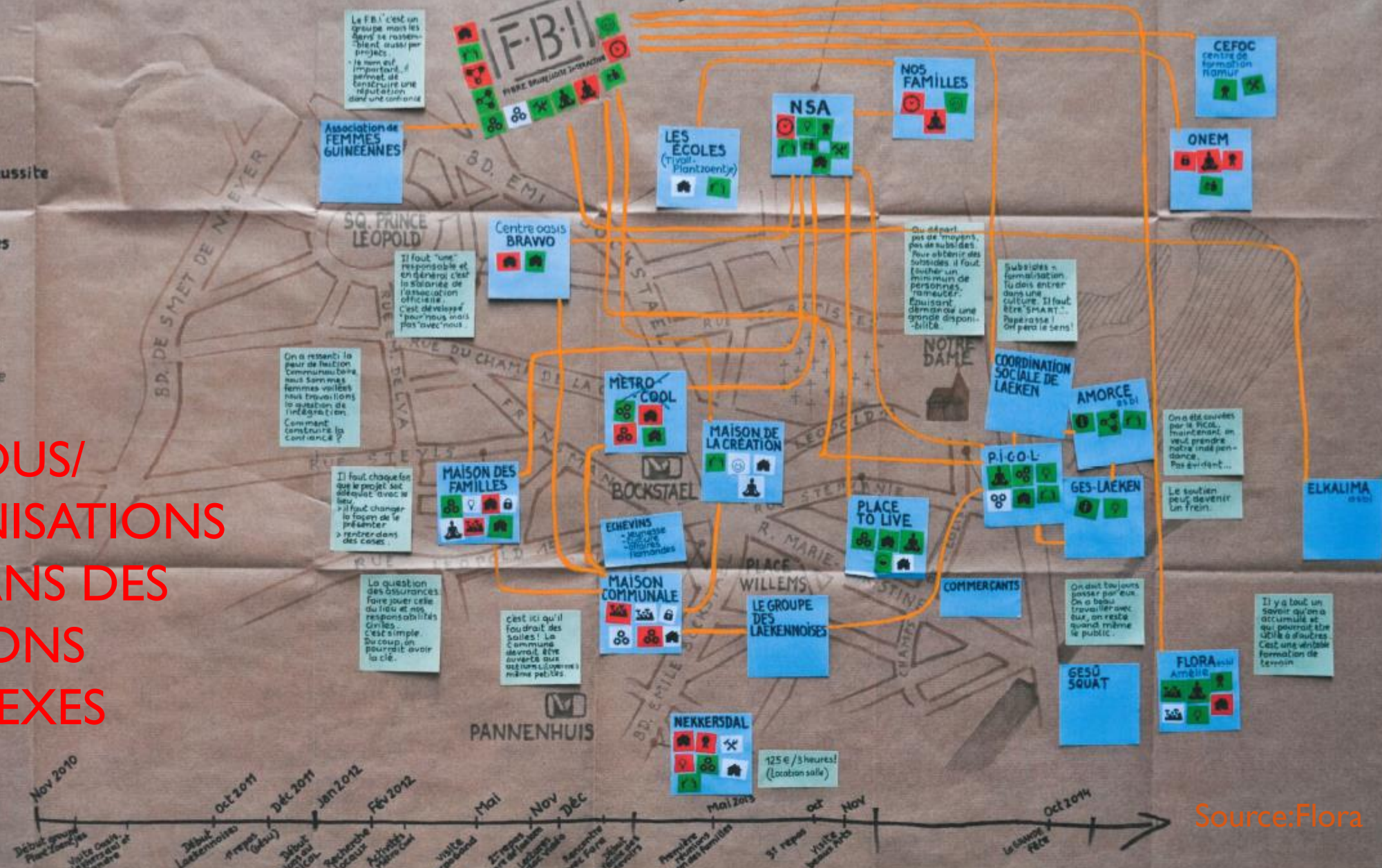
possibilité, à construire

freins, difficulté, manque

INDIVIDUS/
ORGANISATIONS
PRIS DANS DES
RELATIONS
COMPLEXES

Qu'est ce qu'on fait ensemble?

- Une école des devoirs (Nederlands Stimuleren Activiteiten)
- Action sans faim • Documentaire vidéo • La grande fête ...



Source: Flora

POLITIQUES PUBLIQUES EN MATIÈRE DE MONOPARENTALITÉ?

- Officiellement, la Belgique n'a pas de politique ciblée sur les familles monoparentales, mais plusieurs politiques sectorielles les ciblent quand même
 - ⇒ Activation qui ne peut pas offrir un soutien suffisant, mais qui augmente le risque/tension d'exclusion (temporaire)
 - ⇒ Kansengroepen / approche par les quotas - accès aux groupes vulnérables

HISTORIQUE DES RÉPONSES PUBLIQUES SPÉCIFIQUES

- Début d'action et de recherche en Belgique dans les années '90
- 2003 : Plateforme (fédérale) des familles monoparentales
 - Définition scientifique
 - Cumul des situations de pauvreté
 - Etats généraux de la famille – 2004-2007

⇒ Mesures de type généraliste pour rendre compte des nouvelles formes familiales et adapter la protection sociale
- 2008 : « Plateforme technique » de la monoparentalité à Bruxelles
 - 2009 Etat des lieux
 - 2013 Livre bleu – Monoparentalité bruxelloises (=> PCUD, Stratégie 2025, Contrat de gestion d'Actiris)
- 2015 : Projet Miriam
- 2020 : Plan régional de soutien aux familles monoparentales
- 2022 CIM

UNE APPROCHE MULTI-SECTORIELLE

- Comprendre la catégorisation et l'aide apportée à travers des réseaux multi-sectoriels
 - Parentalité
 - Travail et insertion socio-professionnelle
 - Formation
 - Protection sociale
 - Accueil de la petite enfance

L'EXPÉRIENCE SOCIALE COMME ÉPREUVE INDIVIDUELLE

Développer une activité critique, devenir sujet de sa vie

Subjectivation

Individu

Intégration

Appartenir à une communauté

Stratégie

Défendre ses intérêts sur tel ou tel marché



PENSER LA PROTECTION SOCIALE DE MANIÈRE ARTICULÉE



QUELQUES PRINCIPES

- Entre Reconnaissance et Redistribution (Honneth/Fraser)
- Castel et les formes de protection sociale - autonomie
- Des citoyens comme membre d'une communauté protégée par des lois
 - Social, politique, économique et culturelle
 - Un citoyen engagé avec d'autres dans la construction d'un monde commun (Rosanvallon)

Reconnaître - Des familles et des femmes comme les autres

- pas les mêmes atouts pour faire face aux risques sociaux
- les femmes ne veulent pas se laisser assigner de l'extérieur ce que devrait « être une femme vertueuse » ni se laisser réduire à l'image « d'un ménage précaire »
- les difficultés sont différentes quand on est seule, mais cela ne rend pas les femmes différentes
- Certaines analyses comportent le risque de la stigmatisation des familles monoparentales comme « à risque »...

=> La monoparentalité ne se résume pas aux situations précaires et elle couvre diverses réalités sociales

Les supports à l'articulation des sphères d'activité

- Crèches et milieux d'accueil abordables, accessibles et de qualité
 - ne permettent pas seulement de travailler, mais ils sont aussi un soutien essentiel dans les démarches quotidiennes et nécessaires pour trouver un travail (ou de se reconstruire)
 - Les crèches en entreprise et différents aménagements d'horaires
- Formations qualifiantes
- Aides respectueuses
- Accès graduel à l'emploi,
- Des mesures qui favorisent une diminution temporaire des heures prestées (congé parental, pause-carrière, etc)
 - ne sont appliquées que dans l'extrême obligation (cf. maladie grave d'un enfant).
 - En règle générale,
 - les pertes de revenus pour les parents avec des salaires moyens ou faibles ne permettent pas de faire face à toutes les dépenses.
- Peu de moyens pour externaliser les tâches familiales ou domestiques

UNE VIE LOCALE PARTAGÉE ET SOUTENUE PAR LES INSTITUTIONS

- la nécessité de trouver des endroits (crèches parentales, ludothèques, maison de quartier « parentales », etc.) qui permettent des rencontres entre adultes
- Investissement d'une vie locale par différentes formes de sociabilité
 - Ex. de l'accueil parental
- Accessibilité des transports publics
- Stratégies éducatives pour que leurs enfants s'en sortent:
 - Laisser les enfants jouer dehors (dans des espaces communs, parcs, etc.) – rôle du quartier
 - Investir des lieux plus collectifs comme les maisons de quartier, les vacances organisés, etc.
 - Permettre aux enfants dans le possible de leurs moyens de suivre des hobbies (sport, musique, activités ludiques, etc.)

Vivre quelque part...

- Les maisons d'accueil hébergent bon nombre de femmes monoparentales pour un certain temps
 - hébergement
 - des aides qui permettent de se reconstruire sur le plan psycho-social.
 - d'autres ont surtout besoin d'un logement adéquat pour redémarrer leurs propres vies.
- Renforcer l'accès au logement
 - trouver un logement adéquat (contrôle des loyers, allocations loyers, agences immobilières sociales, logements de transit, habitat accompagné...).
 - articulation des actions avec les secteurs proches (aide aux familles, santé mentale, justice, aide à la jeunesse, formation, travail, accès à la culture, etc.)
- le marché locatif privé - difficile de vouloir changer la mentalité des propriétaires privés en « manque de confiance » envers les femmes monoparentales
- Augmenter et diversifier le logement social
 - effet sur la montée des prix au marché.
 - L'approche des AIS (Agences immobilières sociales) reste à soutenir car elles proposent à la fois l'accès au logement tout en accordant une garantie de revenu aux propriétaires.
- Des mesures plus conséquentes?
 - accompagnement des prix du marché par l'État (cf. fixation des prix de loyers maximaux)
 - aides spécifiques aux personnes (cf. allocation de loyer qui rend compte des prix moyens dans les environs). (voir l'évaluation régulière du RBDH)

VIVRE AVEC D'AUTRES – LA PROXIMITÉ

- une variable importante pour les femmes monoparentales confrontées à la fois aux budgets limités, à la pression temporelle et aux difficultés d'articulation.
- meilleur accès aux écoles de qualité ouvertes à la communication avec les parents, aux crèches et milieux d'accueil pour enfants et adolescents, aux services d'aide sociale et d'activités socio-culturelles, etc.
- dans un environnement urbain qui permette la rencontre et qui laisse de la place aux activités parentales et à celle des enfants.
- maîtrise de la mobilité et s'appuyer sur des réseaux de transports publics dense et mieux adapté aux besoins des parents.
- ouvrir à des modes de sociabilité qui permettent de sortir de l'isolement et de trouver de nouvelles manières de vivre avec les autres en ville.

LA PARTICIPATION...

- ne veut pas dire que les personnes sont obligées de donner une contre-partie pour avoir accès à l'aide sociale, ni que l'État mette en place des programmes qui ressemblent à la responsabilisation).
- ⇒ Il s'agit d'accorder respect et autonomie à l'individu, pour qu'il puisse être en mesure d'apporter aussi une part de soi (se rendre utile, avoir une place un rôle dans la ville)
- ⇒ par rapport à la reconnaissance d'une citoyenneté active et reliée, le risque est grand que les mesures se vident de leur sens et se retournent contre les individus.
- Une des première conditions pour faire advenir les possibilités d'une citoyenneté active
- agir sur l'isolement social (« être enfermé chez soi »)
 - des formes d'accueil accessibles, ouvertes et de qualité tout en investissant dans
 - des projets collectifs qui permettent aux femmes de trouver d'autres domaines d'investissement.
 - effet positif sur les reconstructions identitaires après des phases difficiles afin de démarrer des nouveaux projets de vie.

PARTICIPATION SUITE

- Renforcer une sociabilité locale et différents systèmes d'entraide entre parents par des lieux qui accueillent à la fois les enfants et qui laissent participer les parents.
 - Des ludothèques, des crèches parentales, des maisons de quartiers, des animations socio-culturelles, des projets coopératifs entre femmes, etc.
 - La fonction éducative ne se limite pas aux seuls parents.
 - dépasser la seule relation « aidant/aidé » en créant des formes de « vivre ensemble » plus actives et reliées.
 - il suffit parfois de très peu d'encadrement et d'infrastructure pour permettre à celles-ci de se retrouver, de discuter, de partager leurs joies et leurs problèmes
- la solidarité familiale fonctionne plutôt de manière exceptionnelle et à des moments précis, mais elle ne peut que très rarement permettre une meilleure articulation des sphères d'activité.

PERMETTRE L'ENGAGEMENT

- intégrer une vision plus 'classique' de la protection sociale tout en élargissant vers une vision du citoyen qui construit sa vie avec d'autres et qui est par ailleurs confronté à différentes formes d'inégalités
 - chercher d'autres manières de s'investir et de trouver une place dans la société.

« Les « femmes-sujets » ou « individus-sujets » essayent à travers des activités qui offrent une protection sociale (autonomie), une valorisation de leurs compétences et une reconnaissance sociétale, de vivre différemment le rapport à la monoparentalité en contrant les tendances à l'isolement et en pratiquant une autre sociabilité plus reliée et engagée avec d'autres en ville ».

Principales orientations retenues par le Conseil économique et social de la Région de Bruxelles-capitale pour « améliorer la situation des parents seuls » au regard des catégories instituées d'action publique	
Approche préconisée :	Groupes-cibles :
- Gender & poverty mainstreaming	Egalité femmes-hommes et effet sur la pauvreté
- Work-life balance	Parents travailleurs, entreprises mettant en place des programmes de diversité envers les parents
- Transitions socio-professionnelles	Travailleurs
- Soutien aux travailleuses pauvres	Travailleuses pauvres
- Information et accompagnement	Parents seuls
- Accompagnement des transitions familiales	Bénéficiaires de l'aide de type juridique et/ou de la médiation, victimes de violences conjugales
- Inclure le paramètre de parentalité dans les statistiques démographiques et socio-économiques sexo-spécifiques	Familles monoparentales, femmes, parents
- Réserver un pourcentage de places d'accueil de la petite enfance (quotas)	Familles précarisées et en particulier les familles monoparentales, travailleurs avec horaires de travail atypiques
- Maintien du bénéfice des revenus de remplacement et des aides au logement	Familles monoparentales
- Accès aux formations qualifiantes	Femmes seules avec enfant(s)
- Conventions de partenariat d'Actiris – accompagnement spécifique de publics-cibles	Familles monoparentales
- Mesurer et effacer les pièges à l'emploi	Personnes pauvres et victimes du piège à l'emploi
- Mesurer et prévoir les mécanismes de contrôle pouvant déployer de fausses « monoparentalités et/ou divorces » dus aux bénéfices des différentes primes	Fausses monoparentalités, fraudeurs sociaux
- Allocation loyer, loyers sensibles au genre, accessibilité au logement	Locataires, personnes à bas revenu
- Accès au logement social	Familles monoparentales
- Individualiser les droits aux allocations dans des situations particulières à l'aide sociale, au logement, comme la « co-location » ou le logement partagé	Ayant droit à la protection sociale
- Protection des enfants	Enfants
- Activités, lieux et services socio-culturels de proximité	Femme-habitante de quartier
- Activités extrascolaires	Enfants des parents à bas revenus
- Aménagement du territoire et consultation des bénéficiaires dans les plans et projets d'aménagement	Citoyen, approche genrée
- Mobilité	Personnes avec poussette
- Sentiment de sécurité dans l'espace public	Citoyens, femmes

LES IMPACTS DE MIRIAM 2.0 SUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES QUELLE ÉVOLUTION DE L'EMPOWERMENT DES PARTICIPANTES ?

La relation avec la CM et les interactions avec le groupe leur redonnent confiance en leurs capacités.

« Tous les vendredis, on se réunissait, on parlait, on faisait des activités, c'est important. Si nous restons à la maison, seules, c'est mauvais. Mais quand nous sommes ensemble avec [prénom de la case manager] pour parler, c'est très bien, on a de bonnes informations, de bonnes activités, on se sent heureuses. »

Les participantes déclarent faire preuve d'une plus grande organisation et de plus d'assurance dans leurs démarches.

« Je fais maintenant les papiers moi-même. C'est un peu grâce à l'accompagnement que j'ai eu, des facilités que j'ai à savoir où trouver le papier. Par exemple à la commune, pour certains papiers c'est payant, pour d'autres si on dit que c'est pour le CPAS ou que c'est pour les logements sociaux, c'est gratuit alors... désormais c'est plus facile pour moi. »

La participation à Miriam 2.0 se révèle particulièrement profitable pour les personnes issues des immigrations.

« J'ai eu de la chance que dès que je suis arrivée, j'ai eu le soutien du projet Miriam (...) Quand on a commencé, ça ne faisait qu'un mois et demi que j'étais là. Donc je ne connaissais rien. Les règles du CPAS étaient autrement que les règles d'où je venais. Il y a des lois ici que je ne connaissais pas. »

TISSER UN RÉSEAU AUTOUR DU PROJET OU COMMENT ACCROITRE LE POUVOIR D'AGIR DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES DE VIE ?

« Il faut postuler que les préférences de la personne évolueraient si ses opportunités s'élargissaient. En un mot, ne pas figer les préférences de quelqu'un. Avoir plus d'opportunités influence la manière d'attribuer de la valeur. » (Bonvin & Farvaque, reprenant Amartya Sen, 2008).



- Activer les droits et visibiliser les aides et soutiens existants au sein du CPAS,
- Ouverture sur les ressources disponibles hors CPAS,
- Travail sur l'apprentissage collectif par l'accès à la culture, au loisir et à la participation citoyenne.

LE GENDERMAINSTREAMING – COMMENT RÉDUIRE LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES ?

- Beaucoup d'attention et quelques avancées intéressantes, mais...
 - le champ d'action des institutions est marqué par de **fortes contraintes** au niveau budgétaire et au niveau des cadres réglementaires et juridiques.
 - Mettre à dispositions des CPAS des **indicateurs et un outillage informatique**, pédagogique et conceptuel afin de faire en sorte que les inégalités femmes-hommes soient prises en compte et combattues à tous les niveaux organisationnels et politiques (gender mainstreaming)
 - Point d'attention : la **temporalité du projet** et la difficulté de pouvoir baser des actions futures sur les acquis d'apprentissage constituent des préoccupations importantes.

L'INSCRIPTION DE MIRIAM DANS UNE POLITIQUE SOCIALE LOCALE

- Adopter une **approche territoriale** pour développer des pratiques de travail social visant le développement des sociabilités à l'échelle des quartiers
- Passer par des 'figures relais' et des coordinations locales ou thématiques capables de mettre en communication les multiples dispositifs de l'aide sociale et **d'assurer une cohérence avec la trajectoire des personnes vulnérables afin de lutter contre le non-recours aux droits.**
- Prendre en compte de la **diversité sociale et culturelle** en ciblant de façon globale les multiples déterminants sociaux et culturels qui entrent en jeu dans le **processus de précarisation des femmes**, qui participent à la rupture des liens sociaux et au renforcement de l'isolement social.

CONCLUSION

- Le **succès de l'implémentation** de Miriam au sein du CPAS ne dépend pas uniquement de la case manager mais repose sur la constitution de tout un **réseau d'acteurs**.
- La **relation entre la case manager et les AS** référente impacte l'accompagnement. La stabilisation de leur rôle respectif constitue un gage de réussite.
- **L'importance de la coordination** doit être soulignée : elle permet l'intéressement et l'enrôlement des parties prenantes dans le processus d'innovation et la mise en place d'espaces de réflexion collective indispensables au développement de pratiques adaptées.
- La **temporalité du projet** (un an) est un frein à la diffusion de « l'esprit Miriam » au sein de l'institution. Aussi, la capitalisation de l'expérimentation est-elle essentielle.
- Le projet Miriam ne peut répondre à lui seul à l'ensemble des difficultés auxquelles sont confrontées les participantes. Ces difficultés doivent également être appréhendées dans un **contexte sociétal plus large et donner lieu à des pistes d'action à plusieurs niveaux**.



- Merci!
- Bedankt!